Les Nouvelles de L@NNION

Keleier Lannuon. Mensuel municipal d'informations

Nº 148 - FEVRIER - MARS / C'HWEVRER - MEURZH 2008

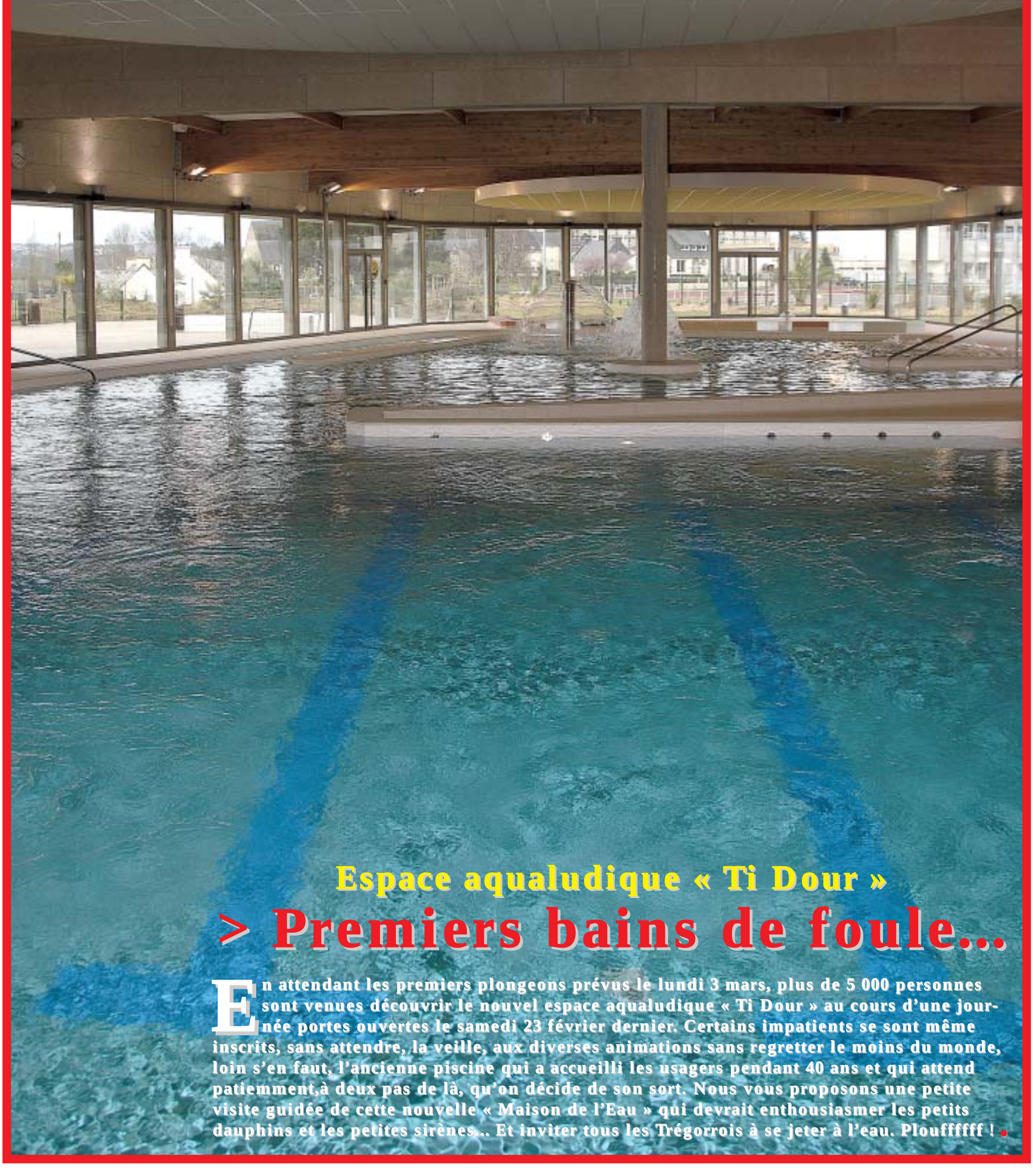

Espace aqualudique « Ti Dour »

> Premiers bains de foule...

En attendant les premiers plongeons prévus le lundi 3 mars, plus de 5 000 personnes sont venues découvrir le nouvel espace aqualudique « Ti Dour » au cours d'une journée portes ouvertes le samedi 23 février dernier. Certains impatients se sont même inscrits, sans attendre, la veille, aux diverses animations sans regretter le moins du monde, loin s'en faut, l'ancienne piscine qui a accueilli les usagers pendant 40 ans et qui attend patiemment,à deux pas de là, qu'on décide de son sort. Nous vous proposons une petite visite guidée de cette nouvelle « Maison de l'Eau » qui devrait enthousiasmer les petits dauphins et les petites sirènes... Et inviter tous les Trégorrois à se jeter à l'eau. Plouffffff !

Au fil de l'actualité / Petra zo nevez ?

Elections municipales
Constitution et dépôt de liste

La constitution et la déclaration de candidature des listes de candidats obéissent à des règles précises. la méconnaissance de ces règles est sanctionnée par le juge électoral.

- Dans les communes de 3 500 habitants et plus, la déclaration de candidature est obligatoire pour chaque tour de scrutin. La liste doit comporter autant de noms que de sièges à pourvoir. Soit 33 noms pour Lannion, ville de moins de 20 000 habitants. Les listes déposées à la préfecture doivent comporter un certain nombre de renseignements précisés aux articles L. 265 et suivants du Code électoral. les conditions d'éligibilité, les inéligibilités et incompatibilités sont précisées aux articles L.44, L.45, L.46, L.46-1, L.228 à L.239 du Code électoral. Le préfet doit délivrer récépissé de la déclaration de candidature. En cas de refus de délivrance du récépissé, tout candidat de la liste intéressée dispose de 24 heures pour saisir le tribunal administratif, qui doit statuer dans les trois jours.
- **Pour le 1er tour, les listes doivent être déposées à partir du 14 février et jusqu'au 21 février 2008 à 18 h, aux heures d'ouverture de la préfecture et des sous-préfectures. Pour le 2e tour, à partir du 10 mars et jusqu'au 11 mars 2008 à 18 h, aux heures d'ouverture de la préfecture et des sous-préfectures.**
- Dans les communes de 3 500 habitants et plus, nul ne peut être candidat dans plus d'une circonscription électorale, ni sur plus d'une liste.
- Conformément à la loi n° 2000 - 493 du 6 juin 2000, la parité s'applique dans les communes de 3 500 habitants et plus. Sur chaque liste, l'écart entre le nombre de candidats de chaque sexe ne peut être supérieur à un. En outre, au sein de chaque groupe entier de six candidats dans l'ordre de présentation, doit figurer un nombre égal de candidats de chaque sexe.
- Les ressortissants des Etats membres de l'Union européenne peuvent figurer sur les listes de candidats aux élections municipales. En revanche, le conseiller municipal qui n'a pas la nationalité française ne peut être élu maire ou adjoint.
- Pour être candidat au second tour de scrutin, dans les communes de 3 500 habitants et plus, il faut avoir été candidat sur une liste au premier tour. Seules peuvent se présenter au second tour les listes ayant obtenu au premier tour un nombre de suffrages au moins égal à 10 % des suffrages exprimés. Ces listes peuvent être modifiées dans leur composition pour comprendre des candidats ayant figuré au premier tour sur d'autres listes, sous réserve que celles-ci ne se présentent pas au second tour et qu'elles aient obtenu au premier tour au moins 5 % des suffrages exprimés. En cas de modification de la composition d'une liste, l'ordre de présentation des candidats peut également être modifié. Les candidats ayant figuré sur sur une même liste au premier tour ne peuvent figurer au second tour que sur une liste, et non sur plusieurs listes.
- Dans les communes de 3 500 habitants et plus, aucun retrait volontaire ou remplacement de candidat n'est possible après le dépôt de la liste. Les retraits de listes complètes qui interviennent avant l'expiration du délai prévu par la loi pour le dépôt des déclarations de candidatures doivent comporter la signature de la majorité des candidats de la liste.
- **La campagne électorale est ouverte du lundi 25 février 2008 0 h au samedi 8 mars 2008 à minuit pour le premier tour et du lundi 10 mars 2008 à 0 h au samedi 15 mars 2008 à minuit pour le second tour.**

Quelques points de repères...

- **Déclaration de la candidature. -** Obligatoire pour chaque tour selon les modalités précises.
- **Scrutin de liste. -** Listes complètes. Pas de candidature individuelle.
- **Panachage et modifications des bulletins par les électeurs. -** Pas de panachage. Tout bulletin de vote modifié en quoi que ce soit par l'électeur est déclaré nul.
- **Mode de scrutin. -** Si une liste obtient la majorité absolue des suffrages exprimés (plus de 50 % des voix), elle obtient la moitié des sièges (plus un). Les autres sièges sont répartis à la représentation proportionnelle à la plus forte moyenne entre toutes les listes ayant obtenues 5 % des suffrages exprimés. Si aucune liste n'a obtenu la majorité absolue des suffrages exprimés, il est procédé à un second tour. Seules les listes ayant obtenu au moins 10 % des voix au premier tour peuvent se maintenir. Les listes ayant obtenu au moins 5 % peuvent toutefois fusionner avec des listes restant en compétition. La liste qui obtient le meilleur résultat obtient 50 % de sièges. Les autre sièges sont répartis entre toutes les listes ayant obtenu au moins 5 % des suffrages exprimés.
- **Election du maire et des adjoints. -** Après son élection, le conseil municipal se réunit dans les plus brefs délais possibles. Il élit en son sein la maire et ses adjoints. Le maire et les adjoints constituent la municipalité.

Municipales et cantonales
> Elections :

Les élections municipales ont pour objet le renouvellement du conseil municipal. A Lannion, commune de moins de 20 000 habitants, il y a 33 conseillers municipaux à élire au suffrage universel direct. Le maire et ses 9 adjoints seront ensuite élus lors du premier conseil municipal de la mandature.

Initialement prévues en mars 2007, les élections municipales avaient été repoussées d'une année en raison de la multiplication des scrutins majeurs de 2007, la présidentielle et les législatives. Les élections municipales auront lieu les dimanches 9 et 16 mars 2008. Ces élections sont couplées avec les cantonales.

Les 9 et 16 mars, les personnes en âge de voter et inscrit sur les listes électorales (**Nota** : le délai limite était le 31 décembre mais si vous avez 18 ans entre le 29 février et la date du scrutin, vous pouvez venir en mairie vous inscrire dès le jour de votre anniversaire jusqu'à la veille du scrutin de 8 h à 0 h) sont invitées à se rendre dans leur bureau de vote pour élire la prochaine équipe municipale. Le lieu de vote est mentionné sur votre carte d'électeur bleu blanc rouge que vous avez dû recevoir l'an dernier. Il n'y a aura pas d'envoi général de cartes d'électeur sauf pour les nouveaux inscrits et ceux qui ont changé d'adresse. Si vous n'avez pas reçu votre carte d'électeur au moment du vote, demandez-là dans votre bureau habituel. Si vous avez changé d'adresse, signalez-le à votre bureau de vote. A Lannion, après révision des listes électorales, on dénombre 13 500 électeurs, répartis dans 17 bureaux de vote (**Cf. Encadré page 3**). Soit un de plus qu'en 2001. Lors des derniers scrutins, il est en effet apparu que la mairie de Brélévenez était trop exiguë pour accueillir le très grand nombre d'électeurs de ce secteur, c'est pourquoi, le bureau n° 6, Mairie de Brélévenez, a été définitivement transféré à l'école du Kroas Hent et divisé en deux bureaux différents : le n° 6, situé à l'école primaire de Kroas Hent et le n° 17, situé à l'école maternelle de Kroas Hent. Tous les électeurs affectés à ces bureaux recevront une nouvelle carte électorale début mars.

> Les élections municipales

Les élections municipales ont pour objet le renouvellement du conseil municipal. Les électeurs désignent, pour 6 ans, des conseillers municipaux qui choisissent ensuite, parmi eux, le maire et ses adjoints. A partir de cette élection, les exécutifs municipaux doivent respecter la parité femmes-hommes. A Lannion, commune de moins de 20 000 habitants, il y a 33 conseillers municipaux à élire au suffrage universel direct. Le maire sera ensuite entouré de 9 adjoints. Tous les habitants de la commune, âgés de 18 ans et plus sont donc appelés à voter. Le mode de scrutin dans les communes comme Lannion (3 500 habitants et plus) est un scrutin de listes à deux tours avec combinaison du système majoritaire et de la représentation à la proportionnelle. Ce système permet aux différentes tendances politiques d'être représentées au sein du conseil municipal. Ainsi, la liste qui obtient la majorité absolue des suffrages exprimés (la moitié des voix plus une) dès le premier tour se voit attribuer la moitié des sièges au conseil municipal. L' autre moitié est répartie à la proportionnelle entre toutes les listes ayant obtenu plus de 5 % des voix, y compris celle qui est arrivée première. Si aucune liste n'a atteint la majorité absolue au premier tour, ne peuvent se présenter au second que celles qui ont eu 10 % des suffrages exprimés. Les listes ayant obtenu au moins 5 % mais moins de 10 % peuvent fusionner avec des listes restant en compétition. Au second tour, la liste arrivée en tête obtient la moitié des sièges. L'autre moitié est répartie entre toutes les listes ayant obtenu au moins 5 % des suffrages. Dans les villes de plus de 3 500 habitants, les listes doivent comporter autant de noms que de sièges à pourvoir. Ce nombre varie selon la taille de la commune de 27 à 69 pour les villes de plus de 300 000 habitants. Paris, Marseille et Lyon font exception avec respectivement 163, 101 et 73 conseillers. Les listes doivent comporter autant de femmes que d'hommes, selon une alternance désormais stricte. Depuis 2001, des citoyens de l'Union européenne vivant en France peuvent voter aux élections municipales et même devenir conseiller municipal, sans toutefois pouvoir être maires ou adjoints. L'élection municipale est sans aucun doute la plus proche des citoyens. Elle concerne notre vie de tous les jours quand nous utilisons les équipements (routes, écoles, salles de sport ou de loisirs, espaces verts, etc...) et les services (médiathèque, centres de loisirs, restauration scolaire, foyer-logement, etc...)

> Les élections cantonales

Elections locales, les cantonales concernent le département. Les 52 conseillers généraux élus dans les 52 cantons des Côtes-d'Armor constituent le conseil général. Les 52 sièges qui composent l'assemblée départementale sont renouvelables par moitié tous les trois ans. **La prochaine élection concerne donc 26 cantons sur 52 dont celui de Lannion. Lannion est le chef-lieu de canton. Les 5 communes qui composent notre canton sont : Lannion, Ploubezre, Ploulec'h, Rospez et Caouënnec-Lanvézéac**. Les électeurs du canton vont donc élire un nouveau conseiller général au suffrage universel direct à l'issue d'un scrutin uninominal majoritaire à deux tours. Un candidat est donc élu au premier tour s'il obtient la majorité absolue des suffrages exprimés et un nombre de voix au moins égal au quart de celui des électeurs inscrits. Au second tour, seule la majorité relative est nécessaire pour être élu. Peuvent s'y présenter uniquement les candidats ayant obtenu au 1er tour un nombre de voix supérieur à 10 % des électeurs inscrits. La nouvelle assemblée se réunira ensuite en séance plénière pour élire le président et les vice-présidents du conseil général.
Issus de la Révolution, les conseils généraux ont été créés en 1790 et les conseillers généraux sont élus au suffrage universel direct depuis la loi départementale du 10 août 1871. Deux cents ans après leur création, les lois de décentralisation de 1982 ont considérablement renforcé le rôle des conseils généraux et clairement défini leurs domaines d'intervention. Les compétences du conseil général s'exercent dans les domaines aussi essentiels que l'action sociale, l'enseignement, le développement économique, les transports, la voirie, l'environnement, l'urbanisme, la culture ou le sport... Des équipements et des services comme les routes départementales, les crèches, les collèges, les aides sociales ou encore les équipements sportifs qui nous concernent chaque jour, à chaque étape de notre vie... Pour 2008, le conseil général des Côtes d'Armor, qui emploie plus de 1 000 fonctionnaires avec l'arrivée du personnel non enseignant des établissements scolaires et le personnel de la DDE, vient de voter un budget de 564,8 millions d'euros. ●

Budget primitif 2008 / Roll arc'hant 2008

> Caractéristiques du BP

● **Recettes : + 1,06 %.**
> Hausse de + 2,95 % à structure constante des produits de la fiscalité et baisse de - 1,12 % des dotations d'Etat (DGF + DSU + DCTP).

● **Dépenses : + 3,83 %**.
> Stabilité des charges à caractère général, inscription des charges de personnel selon le réalisé 2007 + évolution, et prise en compte des emplois associatifs.

● **Effectif ville constant (350 emplois)**.

● **Aucun transfert vers Lannion Trégor Agglomération ni aucune modification de structures**.

● **Emprunt limité à 900 000 €.**

● **Dette maîtrisée. -** L'encours à la dette maîtrisé depuis plusieurs années entre 10,5 et 11 M€ sera de 9,95 M€ en 2008, et ceci malgré l'acquisition de Sainte-Anne. Le taux moyen d'emprunt passe de 3,64 % à 4, 07 % avec des frais financiers en hausse de 1,25 %. La charge de la dette représente 2,46 % (2,51 % l'an dernier) des dépenses de fonctionnement. Les intérêts plus le capital passe de 1,690 M€ en 2007 à 1,695 M€ en 2008.

● **Capacité d'autofinancement. -** Autofinancement brut et net en baisse. L'autofinancement brut (avant remboursement de la dette en capital) était de 3,422 M€ au BP 2007, celui de cette année est de 2,935 M€. Le remboursement du capital de la dette en 2008 est au même niveau qu'en 2007. L' autofinancement net qui était de 1,977 M€ au BP 2007, est de 1,535 M€ au BP 2008... Pour mémoire, l'autofinancement net 2006 était de 195 €/hab par rapport à une moyenne régionale 2006 de 95 €/hab.

● **Fiscalité : maintien des taux en 2007. -** Taxe d'habitation (18,5 %), foncier bâti (18,67 %) et foncier non bâti (59,09 %).

● **Investissement de 5,7 M€ et de 12 M€ tous budgets confondus -** Cuisine centrale, église St-Jean du Baly, abords de Park Névez, requalification urbaine, voirie communale...

> Grands axes et chiffres clés

● **Budget Ville : 42,10 M€.**

● **Dépenses de fonctionnement : 19,587 M€ en hausse de 3,83 % (18,864 M€ l'an dernier).**
> Charges à caractère général (4,17 M€) en hausse de + 1,58 %. En hausse sur les contrôles règementaires, énergie, fonds médiahèque... En baisse ou constant sur le reste du chapitre
> Charges de personnel : charge brute de 11,700 M€ (+ 4,93 %) et charge nette de 11, 555 M€ (+ 5,32 %) du BP 2007 au BP 2008. BP 2008 par rapport au réalisé en 2007 : + 2,5 %. Effets des mesures catégorielles appliquées en 2007.
> Subventions et participations : 2,868 M€ (+ 2,73 % à structure constante). Volonté de pérennisation des emplois associatifs et parité CAF-Ville pour le financement du centre social.
> Intérêts financiers stables : 405 000 €. Baisse de la dette.

● **Recettes de fonctionnement : 22,522 M€ soit une hausse globale de 1,06 % (22,423 M€ l'an dernier).**
> Fiscalité des ménages basée sur la réalisé 2007: 7,439 M€ contre 7,217 M€ l'an dernier soit une hausse de + 3,08 %. Actualisation des bases.
> Attribution de compensation (communauté d'agglomération) : 7, 024 M€ contre 7,030 M€ soit une baisse de - 0,09 % dûe à la participation au bassin versant (JGB) et correction office de tourisme et planétarium.
> Pas de dotation de solidarité communautaire (DSC) depuis 2005.
> Baisse des dotations de l'Etat (DGF + DSU + DCTP) de - 1,12 % (- 47 000 €) qui passe de 4,185 M€ à 4,138 M€.
> Produit des services (crèches, centres aérés, médiathèque, redevances occupation domaine public, etc...) : 845 000 € soit une hausse de + 4,71 % (+ 38 000 €).

● **Budget Eau :** La section d'exploitation s'équilibre à 2 387 900 €. 957 319 € en investissements qui concernent l'extension des réseaux, travaux sur la station d'eau. Dette égale à aéro en 2008.

● **Budget Assainissement :** La section d'exploitation s'équilibre à 1 266 200 €. 876 650 € en investissement.

● **Lotissements communaux :** La section d'exploitation s'équilibre à 454 793 € pour la lotissements communaux 1 (HT) et à 3 936 200 € pour les lotissements communaux 2 (TTC). Ceci concerne les lotissements de Kervouric, St Hugeon 1 et 2 fin, et St Hugeon 3.

> Principaux investissements 2008

Le programme d'investissements prévu au BP 2008 est de **5, 675 M€** et de **12 M€** avec les budgets annexes.

● **Cusine centrale : 1,150 M€.**
● **Voirie (Park Névez avec trottoirs et giratoire, rue devant le lycée Félix-Le-Dantec, rues piétonnes 2e tranche - 150 000 euros en cours -, voies vertes...) : 1, 078 M€.**
● **Requalification urbaine (Ar Santé) : 835 000 €.**
● **Monuments historiques (St-Jean-du-Baly - 600 000 € - dont 500 000 € de subventions), clocher de Loguivy, Buhulien, Servel) : 703 000 €.**
● **Travaux dans les écoles : 350 000 €.**
● **Bâtiments communaux : 328 000 €.**
● **Park Névez - Aire de sports : 194 000 €.**
● **Salles et terrains des sports (gymnase IUT) : 131 000 €.**
● **Eclairage public : 100 000 €.**
● **Autres travaux et acquisitions : 806 000 €.**

Les crédits pour la cuisine centrale et Ar Santé seront inscrits pour partie en DM (décision modificatrice), après la reprise du résultat du CA (compte administratif) 2007 de 796 285, 29 €. Le résultat du compte administratif (1,4 M€) n'est que partiellement mobilisé (800 000 €) afin que le prochain conseil municipal puisse engager des opérations nouvelles lors de DM (décisions modificatrices) ou lors du BS (budget supplémentaire). ●

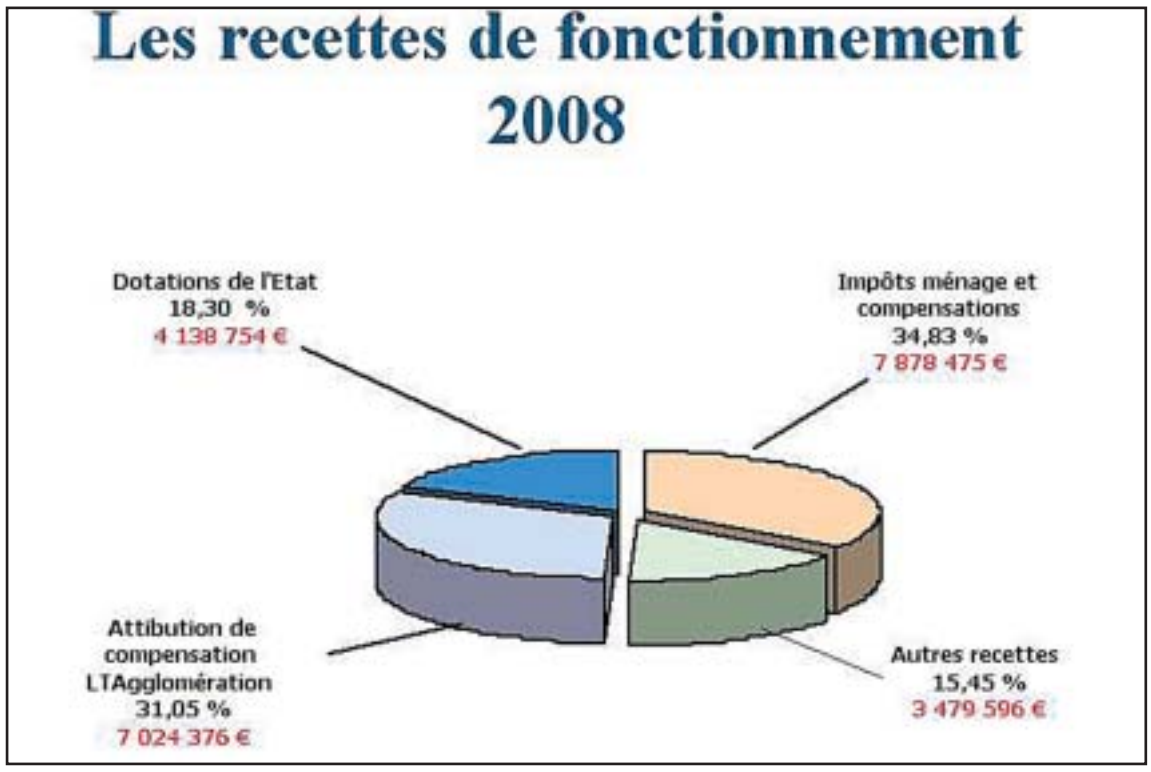

Les recettes de fonctionnement (22,522 M€) en hausse globale de 1,06 % se caractérisent essentiellement par la hausse de 3,08 % de la fiscalité ménage (taxe d'habitation, foncier bâti et foncier non bâti) qui représente aujourd'hui avec les compensations d'Etat 34,83 % des recettes (7,87 M€). Une hausse qui provient uniquement de la revaloristation annuelle des bases et de la croissance physique de la ville puisque les taux restent inchangés depuis une vingtaine d'années : TH (18,5 %, FB (18,67 %) et FNB (59,09 %). Cette ressource est aujourd'hui la seule variable d'ajustement possible puisque les autres recettes seront au mieux stabilisées ou seront en diminution dans les prochaines années.

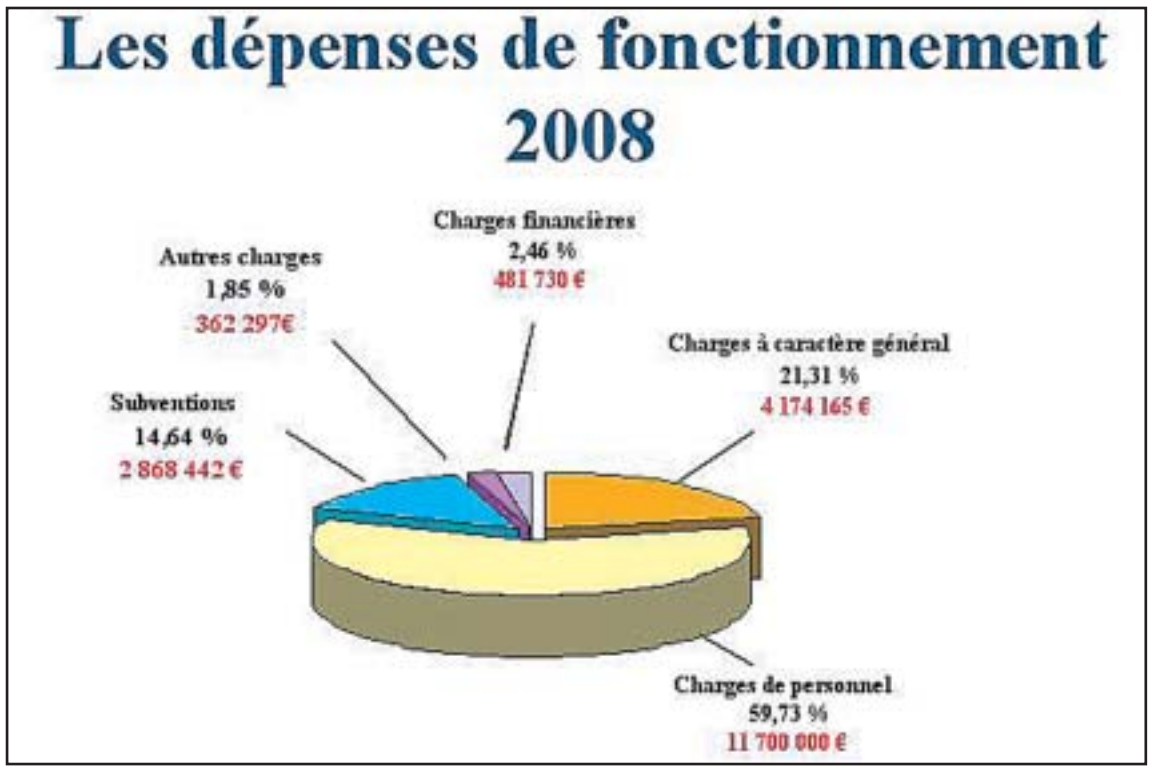

Les charges du personnel (11,700 M€) en hausse de 4,93 % représentent près de 60 % des dépenses de fonctionnement (19,587 M€) en hausse de 3,83 %. Les autres dépenses restent quasiment stables comme les charges à caractère général (4,17 M€) qui représentent 21, 31 % du budget (21,78 % l'an dernier), les subventions (2,86 M €) qui représentent 14,64 % du budget (14,80 % l'an dernier) et les charges financières (481 730 €) qui représentent 2,46 % du budget contre 2,52 % l'an dernier.

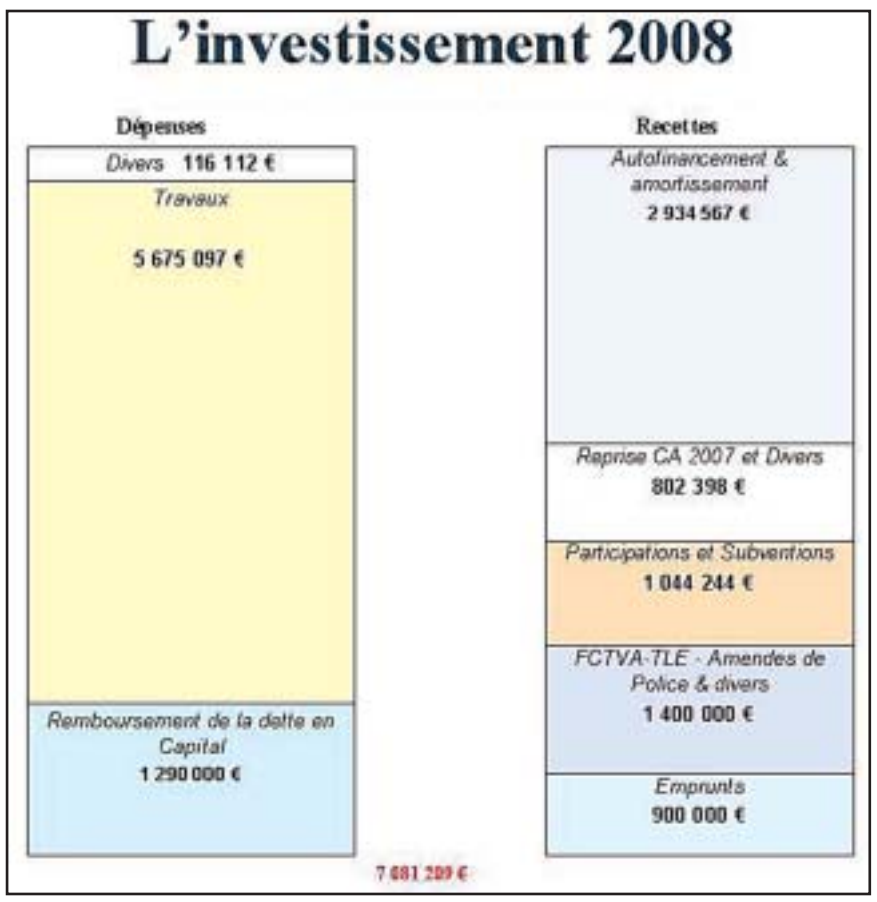

Le programme d'investissements est de 5,7 M€ et concerne peu d'actions nouvelles à part la continuation des programmes déjà engagés comme la requalification urbaine d'Ar Santé, la cuisine centrale, St Jean-du-Baly, les rues piétonnes, la cote du Rest, les abords de la piscine à Park Névez, etc… Le résultat du CA (1,4 M €) n'est que partiellement mobilisé (800 000 €) afin que le nouveau conseil municipal puisse engager de nouvelles opérations pour un montant de 600 000 €.

Au fil de l'actualité / Petra zo nevez ?

du 9 et 16 mars

mode d'emploi...

> Financement de la campagne. - Depuis 1995, le financement des partis politiques et des campagnes électorales par les personnes morales, est interdit. Les dons des personnes physiques sont limités à 4 600 €. De plus, l'utilisation par un candidat des moyens d'une collectivité publique (personnel, locaux, téléphone, actions de communication) est également interdit. Pour les villes de plus de 9 000 habitants, les candidats doivent établir un compte de campagne précisant l'origine des recettes perçues et la nature des dépenses engagées jusqu'au jour des élections. Le compte de campagne ne doit pas être déficitaire. Et s'il est bénéficiaire, le reliquat doit être reversé à une association de financement publique soit à un ou plusieurs établissements reconnus d'utilité publique. Chaque tête de liste doit désigner un mandataire financier, déclaré en préfecture Après les élections, ses comptes sont transmis pour vérification au tribunal administratif d'une autre juridiction. Les frais de propagande (coût du papier, l'mpression des bulletins de vote, affiches et circulaires, ainsi que les frais d'affichage) sont payés par les candidats. Les dépenses électorales des candidats font l'objet d'un remboursement forfaitaire de la part de l'Etat égal à 50 % de leur plafond de dépenses. Ce montant ne peut excéder le montant des dépenses des candidats retracées dans leur compte de campagne. Le remboursement forfaitaire n'est pas versé aux candidats qui ont obtenu moins de 5 % des suffrages exprimés au 1er tour de scrutin...

> Communication. - Pendant toute la campagne et même de nombreux mois auparavant, les candidats doivent respecter de nombreuses règles du jeu en matière de communication. Pendant 3 mois précédant le premier jour du mois de l'élection et jusqu'à la date du tour de scrutin, l'utilisation à des fins de propagande électorale de tout procédé de publicité commerciale par la voie de presse ou par tout moyen de communication audiovisuelle est interdite. Pendant la durée de la période électorale, des emplacements spéciaux sont réservés pour l'apposition des affiches. Une surface égale est attribuée à chaque candidat. Pendant 3 mois, précédant le premier jour du mois de l'élection et jusqu'à la date, tout affichage relatif à l'élection est interdit en dehors de cet emplacement... A partir de la veille du scrutin à zéro heure, il est interdit de diffuser ou de faire diffuser par tout moyen de communication audiovisuelle tout message ayant le caractère de propagande électorale. Il est interdit de distribuer ou faire distribuer, le jour du scrutin, des bulletins, circulaires et autres documents.

Les 52 sièges qui composent le conseil général des Côtes d'Armor sont renouvelables par moitié tous les trois ans.

> Les élections municipales et cantonales auront lieu les mêmes jours. Vous pourrez voter aux deux élections dans le même bureau (urnes différentes)

> Élection du maire et des adjoints. - Le maire est élu par les conseillers municipaux en leur sein. Il peut donc démissionner ou être remplacé en cours de mandat (par exemple en cas de décès) sans que cela provoque nécessairement une nouvelle élection municipale. Lors du renouvellement général des conseils municipaux, la première réunion se tient de plein droit : au plus tôt le vendredi et au plus tard le dimanche suivant le tour de scrutin à l'issue duquel le conseil a été élu au complet. Le conseil municipal procède à l'élection du maire et des adjoints. Le maire est élu à la majorité absolue des suffrages exprimés aux deux premiers tours, et à la majorité relative au troisième, toutefois si le nombre de voix des conseillers municipaux est égal pour deux candidats, celui qui l'emporte sera le plus âgé. Le conseil municipal fixe ensuite par délibération le nombre des adjoints, qui ne peut dépasser 30 % de l'effectif du conseil, et procède à leur élection, selon les mêmes règles. Toutefois, à compter des élections municipales de 2008, les maires adjoints des communes de plus de 3 500 habitants seront élus au scrutin de liste à la majorité absolue, sans panachage ni vote préférentiel. Ces listes devront respecter le principe de la parité.

> Le maire est à la fois agent de l'Etat et agent de la commune en tant que collectivité territoriale pendant toute la durée de son mandat (6 ans). - Les pouvoirs et devoirs du maire sont définis, notamment, par le Code général des collectivités territoriales.
Sous l'autorité du préfet, il remplit des fonctions administratives, notamment la publication des lois et règlements, l'organisation des élections, la légalisation des signatures... Le maire est chargé, sous l'autorité du représentant de l'État dans le département, de l'exécution des mesures de sûreté générale et des fonctions spéciales qui lui sont attribuées par les lois. En cas d'urgence, ou pour renforcer dans un but d'ordre public local, la mesure prise par l'autorité supérieure en matière de police, le maire peut être appelé à intervenir au titre de son pouvoir de police administrative générale. Il exerce aussi des fonctions dans le domaine judiciaire sous l'autorité du procureur de la République : il est officier d'état civil et célèbre par exemple les mariages civils. Il est également officier de police judiciaire. À ce titre, il concourt par son pouvoir de police à l'exercice des missions de sécurité publique...
Le maire dispose également d'une fonction judiciaire civile. En tant qu'agent de la commune, il préside le conseil municipal, décide donc de l'ordre du jour du conseil municipal et prépare ses travaux. À ce titre, c'est le maire (et les services municipaux) qui prépare le budget.
Le maire est le chef de l'administration communale. Il est le supérieur hiérarchique des agents de la commune et dispose d'un pouvoir d'organisation des services. Il est l'ordonnateur des dépenses et des recettes de la commune. Le maire concourt par son pouvoir de police à l'exercice des missions de sécurité publique et dispose d'une large compétence en matière de police municipale puisqu'il est notamment chargé d'assurer le bon ordre, la sûreté, la sécurité et la salubrité publiques, la liberté de la voie publique, la prévention et l'organisation des secours contre les catastrophes. A ce titre, il est le responsable du service de la police municipale et des gardes champêtres.
En matière de police administrative spéciale, il dispose de pouvoirs importants dans des domaines variés, tels que la réglementation de la circulation et du stationnement en agglomération ou sur les voies communales, l'internement d'office d'urgence des personnes aliénées dangereuses... En matière d'urbanisme, il délivre au nom de la commune les permis de construire et autres autorisations d'urbanisme dans les communes dotées d'un document d'urbanisme, comme un Plan locale d'urbanisme. Il publie à cet effet des arrêtés municipaux, pour, par exemple, réglementer la circulation, le stationnement, la baignade et la navigation sur sa commune... En tant qu'agent exécutif du conseil municipal, il est chargé de l'exécution des décisions du conseil municipal, et agit sous le contrôle de ce dernier. Ses missions consistent notamment à représenter la commune en justice, passer les marchés, signer des contrats, exécuter le budget, gérer le patrimoine, etc...

> Elections multiples. - Dans leur sillage, les élections municipales vont entrainer un renouvellement de nombreux conseils comme celui de Lannion-Trégor Agglomération où siègent 60 délégués, tous désignés au sein des conseils municipaux... Et de nombreux syndicats comme celui de l'usine Valorys à Pluzunet, le Smitred Ouest d'Armor (Syndicat mixte tri recyclage élimination déchets), le syndicat mixte de l'aéroport de Lannion, le Pays du Trégor-Goëlo, les syndicats d'eau, les comités de bassins-versants, etc... ●

Qui s'installera dans le fauteuil d'Alain Gouriou ? Réponse lors des élections municipales du dimanche 9 et du dimanche 16 mars…

● **Pour voter, vous devez vous munir de votre carte d'électeur et d'une pièce d'identité. -** Que vous ayez égaré la carte d'électeur ou non, vous devez vous présenter à votre bureau de vote avec une de ces pièces :
- 1. Carte nationale d'identité (même périmée).
- 2. Passeport (même périmé).
- 3. Carte d'identité de parlementaire avec photo, délivrée par le président d'une assemblée parlementaire.
- 4. Carte d'identité d'élu local avec photo, délivrée par le représentant de l'Etat.
- 5. Carte du combattant de couleur chamois ou tricolore.
- 6. Carte d'invalidité civile ou militaire avec photo.
- 7. Carte d'identité de fonctionnaire de l'Etat avec photo.
- 8. Carte d'identité ou carte de circulation avec photo, délivbrée par les autorité militaires.
- 9. Permis de conduire.
- 10. Permis de chasser avec photo, délivré par la représentant de l'Etat.
- 11. Livret ou carnet de circulation, délivré par le préfet.
- 12. Récipissé valant justificatif de l'identité, délivré en échanges des pièces d'identité en cas de contrôle judiciaire.
- 13. Attestation de dépôt d'une demande de carte nationale d'identité ou de passeport, délivrée depuis moins de trois mois par une commune et comportant une photographie d'identité du demandeur authentifiiées par un cachet de la commune.

Sans l'une de ces pièces, les bureaux de vote seront obligés de refuser votre vote, même s'ils vous connaissent, c'est la loi !

● **17 bureaux de vote.-** 1. Hôtel de Ville ; 2. Centre socio-culturel ; 3. Ecole de Pen Ar Ru ; 4. Mairie de Buhulien ; 5. Salle des fêtes de Loguivy ; 6. La mairie de Brélévenez étant trop exigüe, ce bureau a été définitivement transféré à l'école primaire de Kroas Hent ; 7. École de Woas Wen ; 8. Mairie de Servel ; 9. Ecole de Beg Léguer ; 10. Ecole de Woas Wen ; 11. Ecole d'Ar Santé ; 12. Centre socio-culturel ; 13. Ecole de Pen Ar Ru ; 14. Ecole d'Ar Santé ; 15. Salle du Rusquet ; 16. Mairie de Servel ; 17. Ecole maternelle du Kroas Hent.

● **Les bureaux seront ouverts de 8 h à 18 h, sans interruption.**

● **Comment voter le jour du scrutin. -** Rendez-vous sur votre lieu de vote. **Le nom de votre lieu de vote et votre numéro de bureau figurent sur votre carte d'électeur**. Munissez-vous de votre carte nationale d'identité ou de votre passeport... et de votre carte électorale. A l'entrée du bureau, prenez une enveloppe de scrutin et, au minimum, deux bulletins de listes ou de candidats différents. Rejoignez l'isoloir afin de mettre le bulletin de votre choix dans l'enveloppe avant de vous présenter devant les membres du bureau. Au bureau, un assesseur vérifie votre identité et votre inscription sur la liste électorale, le président vous autorise à glisser votre enveloppe dans l'urne puis prononce : **« A voté ! »** Enfin, un autre assesseur vous invite à signer la liste d'émargement et vous rend vos papiers.

● **Si vous ne pouvez pas vous déplacer ces jours-là, vous pouvez voter par procuration : la personne de votre choix votera à votre place. Les procurations sont à demander à la gendarmerie au minimum 2 jours avant le scrutin.**

● **Pour toute information, adressez-vous à l'état civil de la mairie de Lannion au 02.96.46.64.46. Fax : 02.96.46.64.27. Mail : etat.civil@ville-lannion.fr**

Budget primitif 2008 / Roll arc'hant 2008

Les Travaux ont commencé à l'église Saint-Jean du Baly, recouverte d'une armure d'acier, qui la fait ressembler à une nouvelle œuvre d'art contemporaine. Du côté des serres municipales du Roudour, les travaux de la cuisine centrale vont commencer et dès la rentrée 2008, elle devrait fornir 1 400 repas par jour pour les élèves des écoles maternelles et primaires publiques.

Malgré l'érosion de l'autofinancement à 2,9 M € (3,4 M€ l'an dernier) due à des dépenses (+ 3,83 %) qui augmentent plus vite que les recettes (+ 1,06 %), mais grâce à une dette maîtrisée, les différentes participations et subventions spécifiques et un nouvel emprunt limité à 900 000 €, la Ville de Lannion maintient un niveau d'investissements de 5,7 M€ (7 M€ l'an dernier) sur le seul budget Ville et de 12 M€ avec les budgets annexes sans augmenter la pression fiscale qui est restée la même depuis une bonne vingtaine d'années...

Lors de cette dernière séance pour Alain Gouriou qui termine son troisième mandat **« sereinement et sans regret »** après 19 années passées à la tête de l'exécutif communal, et donc en cette année de renouvellement du conseil municipal, conformément aux orientations budgétaires discutées en décembre dernier, la municipalité a décidé de présenter un budget de transition qui, tant en fonctionnement qu'en investissement, n'engage pas durablement la collectivité dans des actions nouvelles. En fonctionnement, le budget propose une stabilité en termes d'actions et de dépenses, tout en réaffirmant les choix précédemment effectués (soutien aux emplois associatifs...). En investissement, elle propose pour ce budget primitif 2008, l'achèvement ou la continuation des programmes engagés : les dépenses récurrentes (voirie, écoles, entretien du patrimoine) et des opérations pluriannuelles ou nouvelles déjà engagées et actées par le conseil municipal (rénovation et requalification urbaine, cuisine centrale, travaux dans l'église St-Jean-du-Baly, aménagement des aires de jeux de Park-Névez et des voiries du secteur). Le futur conseil municipal aura ainsi une marge de manœuvre après les élections et pourra ainsi le cas échéant abonder ou corriger ce BP par une décision modificative en temps opportun. A cet effet, le résultat du compte administratif 2007 n'a été que partiellement mobilisé et le nouveau conseil municipal issu des élections du mois de mars pourra ainsi dégager dès qu'il le souhaitera de nouvelles opérations ... ●

L'autofinancement

- L'autofinancement brut au BP 2007 : 3,422 M€
- L'autofinancement brut au BP 2008 : 2,935 M€

Le remboursement du capital de la dette en 2008 est au même niveau qu'en 2007

- L'autofinancement net au BP 2007 : 1,977 M€
- L'autofinancement net au BP 2008 : 1,535 M€

Pour mémoire :

Autofinancement net 2006 :	195 €/hab.
Moyenne régionale 2006 :	95 €/hab.

FISCALITE

Maintien des taux en 2008 :

T.H.	: 18,5 %
F.B.	: 18,67 %
F.N.B.	: 59,09 %

Pour information, l'analyse de la situation financière de la Ville de LANNION faisait apparaître pour l'année 2006 les chiffres suivants :

Produit par habitant :		Moyenne nationale strate 10 à 20000:		Moyenne nationale strate 20 à 50 000:	
T.H.	: 166 €	T.H	: 160 €	T.H.	: 191 €
F.B.	: 200 €	F.B	: 215 €	F.B.	: 241 €

La dette

L'encours de la dette reste maîtrisé depuis plusieurs années

Années	Montant	Euros/hab.	Moyenne Région.
Dette au 01/01/2000	10 879 K€	662,19 €	
Dette au 01/01/2001	10 350 K€	634,86 €	877,50 €
Dette au 01/01/2002	10 381 K€	536,86 €	
Dette au 01/01/2003	10 098 K€	621,83 €	
Dette au 01/01/2004	10 275 K€	630,98 €	851 €
Dette au 01/01/2005	11 437 K€	690,99 €	
Dette au 01/01/2006	10 984 K€	666,56 €	
Dette au 01/01/2007	10 724 K€	654,15 €	909 €
Dette au 01/01/2008	9 956 K€	614,42 €	

Le taux moyen passe de 3,64 % à 4,07 % : les frais financiers en hausse de 1,25 %

La charge de la dette représente 2,48 % des dépenses de fonctionnement

Intérêts + capital : passe de 1,699 M€ (en 2007) à 1,695 M€ (en 2008)

> Subventions : 2,89 millions d'euros

● Le montant des subventions s'établit cette année à 2 895 439, 09 euros soit une augmentation de 3,64 % (2 793 824,58 euros en 2007). La liste complète des subventions qui se répartissent en gros comme suit sont disponibles en mairie ou sur le site internet de la Ville : www.lannion.fr

> Sports. - 308 687 € dont 20 500 € pour l'Office des sports (OMS) 11 000 € pour l'ASPTT, 7 300 € pour le club gymnique, 2 420 € pour Trégor Handisport, 5 580 € pour le Football Club Servelais, 7 900 € pour Lannion canoë-kayak, 30 000 € pour le Lannion Football Club, 2 000 € pour le Lannion Judo Club, 1 250 € pour le Lannion Triathlon, 6 200 € pour le Lannion Trégor Basket, 1 300 € pour le Tennis Club de lannion, 2 000 € pour le Tennis de table LPL, 2 300 € pour le Tir Sportif du Trégor, 1 250 € pour le Twirlong Sport Lannionnais, 1 860 € pour le Lannion Cyclisme, 3 800 € pour Trégor Handball... Pour le sport de haut niveau : 2 372 € pour l'ASPTT, 2 141 € pour le club gymnique, 3 521 € pour le club Trégor handisport - HN, 3 045 € pour le canoë-kayak, 895 € pour Lannion Athlétisme, 1 813 € pour le tir sportif et 1 075 € pour Trégor Hand Ball, 1 019 € pour Lannion Cycliste... Outre les subventions exceptionnelles, de nombreuses subventions concernent les emplois (Nota : 144 207 € sur un total de subventions de... 308 687 €) comme à Sport-Trégor 22 (24 097 €), à l'ASPTT-Administratif (16 514 €), à Lannion Trégor Basket (8 000 €), au Club Gymnique (37 492 €), au Lannion Football Club (8 000 €), au Lannion Judo Club (2 240 €), au Tennis Club de Lannion (19 864 €)...

> Affaires culturelles. - 129 685 € dont 52 000 € pour l'Imagerie, 1 000 € pour Al Levrig, 7 000 € pour Voce Humana qui remplace l'association des Amis de l'Orgue pour les concerts d'été, 4 600 € pour le Centre culturel breton, 3 850 € pour le chant manuel, 3 000 € pour Evi-Danse, 2 500 € le groupe Rencontre, 8 000 € pour l'Harmonie municipale, 1 220 € pour les Amis du patrimoine religieux de Brélévenez, 1 100 € pour Atout Art, 750 € pour Loisirs Danse, 1 000 € pour Objectif Image Trégor, 2 000 € pour Maldoror, 3 000 € pour les Fêtes Vocales de l'Ecole de Musique, 6 785 € pour le Planétarium; 15 250 € pour des emplois à Trégor Jeunes Pixie (8 000 €), Maldoror (3 250 €) et Atour Art (4 000 €)... Subvention exceptionnelle de 3 000 € à Trégor Jeunes Pixie.

> Ecole de Musique du Trégor. - 465 940 €.

> Contingent incendie (contribution de la Ville au Service départemental d'incendie et de secours - SDIS). - 903 200 €.

> Jumelages. - 10 400 €. Comité de jumelage Lannion-Viveiro (3 600 €), Lannion-Caerphilly (3 800 €) et Lannion-Gunzburg (3 000 €).

> Santé et Affaires sociales. - 434 262 € dont 340 000 € pour le CCAS Lannion et l'animation des retraités, 14 000 € pour le comité local pour logement autonome jeunes (Cllaj), 5 750 € pour la Banque Alimentaire des Côtes d'Armor, 2 100 € pour Consommation logement cadre de vie, 1 650 € pour Domicile action Trégor, 8 160 € pour Ker-Uhel Contacs, 1 340 € pour Ohé Prométhée, 1 530 € pour ST Vincent de Paul, 5 000 € pour Viva Cité, 7 622 € pour la Régie de Quartier, 26 000 € + 7 500 € pour Trégor Jeunes, 1 000 € pour la gestion Urbaine de Proximité, 1 500 € pour St-Vincent de Paul,
2 000 € pour le CLLAJ... 2 940 € pour les associations de santé.

> CAF pour Centre social de Lannion. - 141 318 € pour arriver à 50 % de participation comme la CAF...

> Affaires scolaires et Associations éducatives. - 313 579,59 € dont 93 724 € et 14 205 € (emploi de proximité) pour le centre d'accueil Saint-Elivet, 181 606,79 € comme participation au fonctionnement des écoles privées, 7 898,20 € pour les classes découvertes de l'enseignement privé, 7 928,50 € pour l'auberge de jeunesse (ADAJ22), 1 792 € pour la Chambre de métiers de Saint-Brieuc... 428,50 € pour les associations éducatives (ABRET, Association de scouristes de la protecvtion civile, scoutts et guides de France, provisions)

> Anciens combattants. - 1 373 € soit 92 € pour chaque association sauf la Fédération national déportés inter.patriotes qui obtient une subvention de 85 €.

> Environnement. - 14 577,04 € dont 12 577,04 € pour l'Association de protection de la vallée du Léguer, 1 500 € pour l'amicale des plaisanciers du Léguer (gestion du port).

> Divers et exceptionnel. - 172 417,50 € dont 78 400 € pour le CNAS (actifs et retraités), 8 800 € pour le comité des œuvres sociales, 22 500 € et 2 496 € (emploi) pour l'Association Rive Gauche, 20 000 € pour Lannion Cœur de Ville, 1 810 € pour Vigipol, 14 121,50 € pour provisions diverses, 1 754 € pour le comice agricole ... 19 351 € pour la Coopération décentralisée (1 € par habitant)... ●

Au fil de l'actualité / Petra zo nevez ?

> Travaux et futurs travaux à travers la ville...

La Ville continue actuellement le réamanégement des rues piétonnes dont celle des Augustins qui va être pavée après l'enlèvement des bacs à fleur comme le grand massif du bas de la rue qui vient de disparaître. Du côté de la côte du Rest, la deuxième tranche des travaux devrait débuter au mois d'avril. Les travaux concernent le terrassement, les voiries et les réseaux…

> Cuisine centrale sur le site du Roudour. - En septembre dernier, le conseil municipal a voté le regroupement des deux cuisines scolaires d'Ar Santé et de Woas Wen sur le site des ateliers municipaux à deux pas des serres municipales... Le bâtiment comportera un seul niveau d'environ 420 m² de surface constitué de quatre secteurs : un secteur pour les produits entrants (chambres froides, légumes, produits laitiers, viandes, surgelés, local tubercules déboîtage, local économat, boissons), un secteur pour les produits finis (préparation froides, préparations chaudes, chambre froide du jour, chambre froide produits finis, local de découpage de la viande), un secteur contrôlé (expéditions, chariots, matériels) et un secteur services (circulations, vestiaires, bureau, local de repos, local poubelles, local matériel neuf, local technique, local entretien, local stockage de palettes...). Les travaux de cette nouvelle cuisine dimensionnée pour confectionner 1 400 repas par jour ont commencé au mois de février (**Cf. page 5**) et elle devrait être opérationnelle en septembre 2008. Le coût des travaux est estimé à 1 162 000 € ht.

> Eglise Saint-Jean-du-Baly. - Les travaux de restauration des charpentes et couvertures des chapelles - 4e tranche - viennent de commencer (**Cf. page 5**). Coût des travaux : 600 000 € dont 500 000 € de subventions.

> Aménagement des rues piétonnes. - La Ville poursuit actuellement le réaménagement des rues piétonnes dont celle des Augustins qui va être pavée après l'enlèvement des gros bacs à fleur. Le grand massif situé en bas de la rue vient d'être enlevé...

> Aménagement de la côte du Rest : 2e tranche. - Les travaux d'aménagement de surface de la côte du Rest devraient débuter au mois d'avril. Les travaux estimés à 168 000 € ht concernent le terrassement, les voiries et les réseaux.

> Démolitions. - Depuis septembre 2007, l'harmonie municipale dispose de nouveaux locaux dans l'ancienne école de Buhulien. Les locaux utilisés auparavant près de la garderie de Pen Ar Ru vont être démolis. Idem pour l'ancien foyer Dagorn, qui accueillait jadis les anciens de la ville, qui sera démoli et remplacé par des logements sociaux.

> Un garage pour la Croix Rouge. - Dans ses locaux dans l'ensemble de bâtiments associatifs de Beauchamp, situés à l'angle du Bd du Forlac'h et de la rue Beauchamp, la Croix Rouge manque d'un garage pour le stationnement de son fourgon. A cet effet, un garage de 30 m² sera construit...

> Aménagement de l'avenue de Park Névez - rue Jacques Cartier - et du plateau sportif . - Avant l'ouverture au public de l'espace aquatique « Ti Dour » (**Cf. page 11**), la Ville a entamé une série de travaux d'aménagement de voirie, de réseaux et d'espaces verts. Les travaux sont estimés à 228 841 € ht. Dans la continuité de l'avenue de Park Névez, la rue devant le lycée Félix-Le-Dantec sera refaite à la fin des travaux concernant l'amphythéâtre. Afin de finaliser l'aménagement du secteur de Park Névez à haute vocation sportive avec la Maison des sports, la piste d'athlétisme et la piscine, et donner à ce site des équipements destinés à en faire également un espace de proximité ouvert au public et aux résidents des quartiers voisins, le conseil municipal a décidé d'aménager un plateau sportif sur l'autre partie de l'ancien stade Réné Guillou tout en déplacement le Skate Park plus près de la piscine. Ce plateau sportif d'un hectare comprendra un chemin de footing étalonné, des aires de lancer (javelot, poids et disque), deux aires de jeux (football et rugby) et, bien entendu, la nouvelle piste de skates. Coût prévisionnel : 195 150 € ht.

> Eaux usées. - L'extension du réseau de collecte concernera le secteur Ar Zan à Beg Léguer qui sera donc raccordé au réseau collectif d'assainissement. La défense incendie de ce secteur, et notamment du centre aéré, doit sera également renforcée lors de l'opération.

> Des logements sociaux à Kerlitous et Beg-Léguer. - Afin de réaliser le programme 2008 du PLH concernant les logements locvatifs sociaux, le conseil municipal a sollicité la SA d'HLM Bâtiments et Styles de Bretagne pour construire cinq pavillons sur une surface totale de 2 048 m² à Kerlitous et quatre pavillons sur une surperficie d'environ 1500 m² dans le lotissement de Beg-Léguer. La société versera à la commune une participation forfaitaire de 2 287 € par logement pour la charge foncière.

A l'image de la vallée du Stanco, l'espace naturel de Trorozec va être remis en état et aménagé en espace botanique pour la plus grande joie du public…

> Aménagement et restauration de l'espace naturel de Trorozec. - Propriété de la commune de Lannion depuis un an pour la somme de 30 000 €, le vallon de Trorozec, qui s'étend sur 7 ha (4 ha de bois et 3 ha de prairie) situé près du centre hospitalier, sur les hauteurs de Kergomar, et qui couvre les secteurs de Penn-ar-C'hoat et Beg-ar-Lan, s'inscrit comme un lieu qui est passé au travers du temps en gardant ses charmes et ses attraits. A l'image de la vallée du Stanco, un projet global de remise en état et en valeur de Trorozec est envisagé. Il s'agit de concilier la restauration et l'ouverture du site au public avec les intérêts biologiques, écologiques et patrimoniaux. Certains secteurs sont particulièrement sensibles (prairies humides), ils feront l'objet d'une attention particulière avant toute intervention. Le site est en situation de déprise : prairies en friches, boisements envahis par des plantes envahissantes. Il est nécessaire d'agir pour le protéger et le préserver. Le projet estimé à 117 000 € ht sur 3 ans, prévoit la création d'un sentier à thèmes (une entrée de site, la création d'une boucle de randonnée, un espace botanique, un panneau de présentation de site, un guide et la pose d'une signalétique), des travaux de génie écologique (éradication des lauriers palme, arrachage des robiniers, enlèvements des sapins), la création de talus et de plantations et des travaux de restauration de prairies humides. Les travaux de réaménagement du site devrait débuter dans le courant de l'automne. Outre ce projet mené par la Ville, deux autres espaces ont été achetés, l'un de 4 ha par le centre hospitalier en vue d'un éventuel agrandissement et l'autre par un promoteur immobilier qui construit actuellement deux petites résidences de standing de 42 logements en tout, entre l'institut de formation aux soins infirmiers et le manoir (château) de Trorozec, une imposante demeure du XVIe et XVIIe siècle, qui a trouvé heureusement acquéreur et qui reprend peu à peu ses splendeurs d'antan...

> Remise en état des murets du chemin du halage. - Les murets du chemin de halage ont été bâtis suivant une technique de pierres sèches. Ils ont tendance à s'effondrer par endroits à cause des courants qui viennent les saper à chaque marée. La reprise des murs de soutènement a fait l'objet d'une première tranche. Cette opération s'est déroulée de septembre 2006 à mai 2007. Elle a permis de remonter 60 ml de murets de soutènement sur la partie amont du chemin de halage. Il aura fallu 40 m³ de moellons pour remonter ces murets affaissés. Pour la deuxième tranche des travaux, il s'agit de remonter les murets affaissés sur la partie aval du chemin de halage qui va du lieu dit Traou Léguer à Pors Névez.
Le coût des travaux est estimé à : 28 369,48 € ht, dont 25 025 € ht pour la main d'œuvre et 3 344,48 € ht pour la location de matériel et divers.

> Entretien des chemins de randonnée. - La commune de Lannion possède environ 38 km de chemins ruraux utilisés régulièrement par les randonneurs. Parmi ceux-ci le GR 34 qui longe la partie littorale de Goas Lagorn à Loguivy et le GR 34 A qui va du bois de Pleumeur-Bodou jusqu'à Kériel en Buhulien. L'entretien des chemins est réalisé par l'équipe environnement-voirie des services techniques renforcée par des personnes employées par ARPTH / Emeraude Espaces Verts avec qui la convention a été renouvelée... Trois conventions ont été déjà signées (97, 2000 et 2004) pour une durée de trois ans à chaque fois. Le nombre total de kilomètres est passé de 35 à 38 km dont 23 km qui sont entretenus manuellement. L'ensemble de ces chemins correspond au Schéma Départemental de Randonnée.
Le coût annuel est de 23 650,82 ¤ ht. Le conseil général participe à hauteur de 50 % des dépenses. La dépense subventionnable est plafonnée 560 € du km. La participation du Conseil Général s'élève à 6 440 €. La participation de la commune de Lannion s'élève à 17 210,82 €.

Avant l'ouverture au public de l'espace aqualudique « Ti Dour », la Ville a entamé une série de travaux d'aménagement de voirie, de réseaux et d'espaces verts. Un plateau sportif va être ensuite aménagé sur l'autre partie de l'ancien stade Réné Guillou avec le déplacement du Skate Park plus près de la piscine…

Au fil de l'actualité / Petra zo nevez ?

> 130 emplois chez Siméti. - La société Siméti fabrique des tubes inox et des éléments de tôlerie inox pour échangeurs thermiques à gaz. La production et la demande s'accroissent chaque année depuis l'installation de l'unité de production sur Lannion. Ainsi, le site qui compte 6 lignes de production devrait passer à 12 lignes en 2009/2010. Les effectifs de l'établissement passeront de 58 à 130 salariés. L'exploitation est soumise à autorisation au titre de la législation des installations classées pour la Protection de l'Environnement pour la puissance installée des machines concourant au fonctionnement de l'installation et la présence d'une cuve de produit de traitement de métaux. En outre l'augmentation de production va nécessiter un prélèvement issu du forage aquifère existant plus important et nécessitant une autorisation au titre de la loi sur l'eau. L'eau prélevée par pompage est utilisée pour le refroidissement des lignes de production et renvoyée au milieu. A ce titre, une enquête publique a été ouverte du 17 décembre 2007 au 17 janvier 2008 pour l'autorisation d'exploitation. Il convient de noter que lors de l'enquête aucune remarque n'a été formulée au commissaire enquêteur ni portée au registre. Le dossier n'appelle pas d'observations particulières.

> Agents communaux : convention avec le CROUS. - Ne disposant pas d'installation de restauration dont pourrait bénéficier le personnel, une convention a été passée entre la Ville et l'association Emeraude I.D. le 31 janvier 2003 afin de donner au personnel la possibilité de prendre ses repas dans l'espace restauration dont elle est gestionnaire, rue de Broglie à Lannion. La Ville a décidé de signer une autre convention avec le CROUS de Rennes afin de permettre au personnel travaillant à l'hôtel de ville et à l'espace administratif et social de Kermaria de prendre ses repas à proximité de leur lieu de travail. La Ville participera aux frais de restauration avec une participation limitée à 45 % du prix de vente du repas plafonné à 6.72 € .

> Reprises de concessions funéraires dans les cimetières. - L'état d'abandon de plusieurs concessions ayant plus de trente ans d'existence, a été constaté à deux reprises et à trois ans d'intervalle, par procès-verbaux en date du 15 avril 2004 et du 19 décembre 2007, dans les cimetières de Lannion, Brélévenez, Servel et Buhulien. Les certificats portant les procès-verbaux à la connaissance des familles et du public ont été affichés du 26 avril 2004 au 15 juin 2004 et du 20 décembre 2007 au 26 janvier 2008. Considérant cet état d'abandon, la Ville de Lannion est en droit de les reprendre et de remettre en service pour de nouvelles inhumations.

> Une charte pour la protection des chauves-souris. - De nos jours pratiquement toutes les espèces de chauves-souris sont en régression. Espèces protégées, ces mammifères sont pourtant rarement pris en compte lors des travaux d'entretien ou de rénovation du bâti. La présence de ces animaux très discrets est souvent ignorée, leurs gîtes peuvent être involontairement détruits à cause de la méconnaissance de la vie de ces mammifères. Pour tenter de remédier à cela, le G.M.B **« Groupe Mammalogique Breton »** a entrepris une démarche auprès des communes pour informer et préconiser des mesures pour la sauvegarde des chauves-souris qui aboutissent à la signature de chartes entre le GMB et les communes. La charte s'inscrit dans la démarche de Natura 2000 de la vallée du Léguer. La charte est un outil de préservation volontariste qui a pour objectif de garantir la pérennité des colonies de chauves-souris hébergées dans les bâtiments. Sur la Commune de Lannion, une proposition de classement d'édifices communaux favorables à l'accueil ou occupés par des chauves souris a été établie. Sont décrits les aménagements simples qui peuvent accroître l'intérêt des chiroptères et les mesures d'entretien des bâtiments que la commune s'engage à respecter lors de toute intervention. Il s'agit de mesures simples qui montrent que la pérennité des édifices et la présence des chauves-souris sont conciliables et ce sans entraîner forcément un surcoût.

> Création d'un emploi associatif à l'association Trégor Jeunes. - L'association Trégor jeunes a été créée en 1990 pour la gestion du foyer des jeunes travailleurs de Lannion. Elle propose aux jeunes des services - habitat - accueil - information - animation - santé... L'association agit dans tous les domaines où se construit la socialisation des jeunes pour leur permettre de devenir les acteurs de leur propre développement. Depuis plusieurs années, l'association propose des activités autour du Pixie et depuis peu, un service d'animation **« Deus' ta »**. Ce service qui fonctionne depuis 2006 a été créé pour favoriser les rencontres inter-générationnelles et l'installation des jeunes sur le territoire. Il s'agit pour ce service de développer en complémentarité avec l'existant, un service proposant des animations touristiques à l'année sur le territoire pour tous les publics locaux et touristiques. L'association a embauché un Contrat d'Accompagnement à l'Emploi pour six mois en 2007 qu'elle souhaite pérenniser en emploi associatif local en 2008. Le coût annuel du poste est de 22 500 € dont 1/3, soit 7 500 €, pour la Ville de Lannion. Le reste étant pris en charge par le conseil général (7 500 €) et l'association (7 500 €).

> Judo, canoë : participation au financement d'emplois associatifs. - Le conseil municipal a décidé par délibération du 3 février 2006, d'approuver la participation de la Ville au financement des emplois associatifs locaux créés par les associations lannionnaises dans le cadre du dispositif « emplois jeunes ». Le Lannion Judo Club et le Lannion Canoë-Kayak sollicitent à ce titre la Ville et le conseil général pour le financement de deux emplois d'éducateur sportif à temps complet. Le coût du poste d'éducateur sportif judo est de 35 121 € pour l'année 2008. La participation de la Ville s'élève à 10 000 € pour une année pleine. La transformation du poste d'« emploi jeune » en « emploi associatif local » prenant effet au 1er janvier, la participation de la Ville est de 10 000 € pour l'année 2008. Le coût du poste d'éducateur sportif canoë-kayak est de 27 178 € pour l'année 2008. La participation de la Ville s'élève à 9 059 € pour une année pleine. La transformation du poste d'« emploi jeune » en « emploi associatif local » prenant effet au mois d'avril, la participation de la Ville est de 6 795 € pour l'année 2008.

> Validation des acquis de l'expérience. - La validation des acquis de l'expérience (VAE) est aujourd'hui, au même titre que la formation initiale, l'apprentissage ou la formation continue une voie d'accès aux diplômes. La VAE est accessible à toute personne ayant 3 ans d'expérience professionnelle. Au titre de l'expérience, on peut ainsi obtenir un diplôme de l'Education nationale, CAP, brevet professionnelle, bac professionnel ou encore BTS. Afin de présenter cette démarche, l'Education nationale organise une réunion d'information sur la VAE le mercredi 12 mars à 10 h au lycée Félix-le-Dantec (02.96.61.48.54). les personnes qui le souhaitent pourront retirer une livret d'inscription à l'issue de la réunion.

> Carrefour des métiers. - Le Carrefour des métiers, organisé par les collèges et le centre d'information et d'orientation (CIO) aura lieu le mardi 11 mars, salle des Ursulines. Une occasion pour 700 collégiens de quatrième et de troisième de 6 collèges du secteur de venir élargir leurs connaissances sur 70 métiers représentés par 63 professionnels. Un premier contact qui sera, pour beaucoup d'entre eux, une première approche concrète de ce monde du travail qu'il voit souvent par le petit bout de la lorgnette. ●

> Hommage à Jean Tazé

Jean Tazé vécut comme la plus belle récompense et comme l'aboutissement de son action le 30 juin 2000 lorsque le 1er TGV atteignit la gare de Lannion. Il s'empressa d'ailleurs de mettre, non sans humour, sur la motrice un autocollant symbolique de sa lutte « Un TGV pour le Trégor » après avoir montré avec fierté le premier billet direct Paris-Lannion en TGV !

Jean Tazé, adjoint (PC) au maire de Lannion, est décédé, à l'âge de 79 ans, après 30 années de vie municipale. Il avait été l'un des principaux militants du combat pour l'arrêt du TGV en gare de Plouaret et l'électrification de la ligne de chemin de fer vers Lannion, qui avait motivé pas moins de 200 manifestations, des années 70 aux années 90. Alain Gouriou, maire et ami, a tenu a lui rendre hommage.

L'émotion et la peine suscitées par la disparition de Jean Tazé ont été ressenties et partagées par l'ensemble des Lannionnais et des Trégorrois. Tous ceux et toutes celles qui ont eu l'occasion d'approcher et de connaître Jean gardent au cœur et en mémoire son sourire, sa simplicité, son humanité chaleureuse, sa disponibilité.
L'ensemble des élus de Lannion et du Trégor qui ont débattu et travaillé avec lui reconnaissait et appréciait l'homme de conviction et d'engagement ; La ténacité, la méthode et la rigueur pour la défense et l'aboutissement des causes qui lui étaient chères dénotaient aussi une force de caractère peu commune.
C'est en 1970 qu'il s' implante avec sa famille à Lannion et prend son poste d'enseignant au CET annexé au lycée Félix-Le-Dantec. Dès lors il s'enracine profondément dans cette ville et dans la vie lannionnaise... Jean était originaire de Sologne. Il nous parlait quelquefois de ce pays de bois, d'étangs de grands domaines de chasse, de ces paysages des bords de Loire que Maurice Genevoix dépeignait dans ses livres
Installé à Lannion, il poursuit l'action syndicale dans laquelle il s'était engagé dès l'âge de 16 ans alors jeune ouvrier. Il milite aussi pour encourager le don du sang, il participe à la fondation de l'association des donneurs de sang bénévoles du Léguer et à l'association pour le don du sang dans l'Education nationale dans les Côtes d'Armor et organise une collecte régulière de sang au lycée Félix-Le-Dantec. Son action fut reconnue et saluée par le ministère de la Santé.
En 1977, Jean est élu conseiller municipal, puis adjoint au maire de Lannion, Pierre Jagoret. Il est chargé des travaux et sera désormais associé à tous les projets, tous les chantiers, à l'évolution de l'urbanisme et à l'aménagement du territoire communal, au développement et aux extensions du centre hospitalier en qualité d'administrateur. Pendant 31 ans, chaque mercredi après midi, au sein de la commission qu'il présidait, il suivait l'avancement des travaux, les dossiers de permis de construire, l'évolution des plans d'urbanisme, se rendait sur le terrain afin d'échanger avec les services et les entreprises. Il lui arrivait souvent d'ouvrir les portes de la mairie le matin très tôt et de se plonger dans ses dossiers.
Dans toutes les formes du développement, de la commune, dans la conception et la réalisation des équipements de toutes natures dont Lannion s'est doté depuis une trentaine d'années, Jean a pris une part active, a joué un rôle essentiel.
Personne ne peut évidemment oublier l'énergie et l'opiniâtreté dont il fit preuve, entourée et soutenu par un grand nombre des élus du Trégor de toutes sensibilités, la majeure partie de la population trégorroise pour la défense de nos équipements ferroviaires. Il s'agissait dans le cadre du désenclavement du Trégor de maintenir l'activité des deux gares de Lannion et de Plouaret menacées de suppression, d'obtenir l'arrêt à Plouaret des trains à grande vitesse, puis l'électrification de la ligne Lannion-Plouaret.
Personne ne peut oublier le cri de ralliement que Jean lançait lors de ses prises de parole qui concluait la fin de chacune des manifestations et des arrêts forcés de train : **« Le rail, c'est la vie. »** Jean vécut comme la plus belle récompense et comme l'aboutissement de cette action les jours du 30 juin 2000 lorsque le premier TGV atteignit la gare de Lannion et le 17 juillet 2000 lorsque fut inaugurée la nouvelle gare de Lannion par le ministre des Transports, M. Jean-Claude Gayssot.
Lannion doit aussi et surtout à Jean le beau projet et la réalisation du fleurissement de la ville. Il se faisait un devoir chaque année de présider le jury qui visitait, encourageait et récompensait tous les participants au fleurissement de la ville distinguée par le ministère du Tourisme comme l'une des villes moyennes les mieux fleuries de France.
Trente huit années d'amitié, de travail en équipe, de moments forts et d'émotions partagés ne peuvent tenir dans ces quelques mots. Jean s'est endormi paisiblement dans la nuit du 22 au 23 janvier dernier. Il nous laisse à tous et à toutes qui l'ont connu et aimé, le souvenir et l'exemple d'un homme fidèle à ses engagements et à ses amitiés, courageux face aux évènements et aux épreuves parfois difficiles qui ont jalonné sa vie. Lorsque la maladie l'atteint gravement , il y a quelque mois et limite sa mobilité, il continue de suivre les affaires municipales avec la même attention et la même sérénité.
« Le courage, écrivait Jean Jaurès, **c'est de supporter sans fléchir les épreuves de tout ordre, physiques et morales, que prodigue la vie. C'est d'aimer la vie et de regarder la mort d'un regard tranquille, c'est aller à l'idéal et comprendre le réel ; c'est d'agir et de se donner aux grandes causes sans savoir quelle récompense réserve à notre effort l'univers profond, ni s'il lui réserve une récompense. »**
C'est unanimement que le conseil municipal, l'ensemble des services municipaux et la population lannionnaise témoignent à Jean leur amitié, leur respect et leur reconnaissance. Il appartient à ceux qui restent d'assurer le relais, de poursuivre les tâches commencées, de faire vivre son message de solidarité et d'humanité,.
A Madame Tazé, à Christian et Murielle, ses enfants, à toute sa famille, à ses camarades , je présente au nom de notre commune nos condoléances les plus sincères et l'assurance de notre profonde et amicale solidarité. ●

Alain GOURIOU

Sur votre agenda / War ho Teiziataer

Hôtel de Ville

Place du Général Leclerc

www.lannion.fr
email : infos@ville-lannion.fr
Standard Mairie : 02.96.46.64.22.
Secrétariat du Maire : 02.96.46.64.31.
Secrétariat des adjoints : 02.96.46.64.31.

Heures d'ouverture des services municipaux : 8 h à 12 h et 13 h 30 à 17 h 30

> État civil
Le bureau est ouvert du lundi au jeudi de 8 h à 12 h et de 13 h 15 à 17 h 30 (17 h le vendredi) et le samedi de 9 h à 12 h.

> Objets trouvés
Les objets trouvés sont visibles aux heures d'ouverture de la mairie. En dehors de ces heures et les jours fériés, s'adresser au commissariat.

> Ccas
Le Centre communal d'action sociale, Espace administratif et social de Kermaria, 11 bd Louis Guilloux, est ouvert du lundi au jeudi de 8 h 30 à12 h et de 13 h 30 à 17 h 30 ; le vendredi de 8 h 30 à 12 h et de 13 h 30 à 17 h.
Tel : 02.96.46.13.22.
Fax : 02.96.46.13.23

> Office des retraités
CCAS ville de Lannion
Espace administratif et social de Kermaria, 11 bd Louis Guilloux (rez-de-chaussée à droite).
Permanences les lundis et vendredis de 13 h 30 à 16 h 30 et les jeudis de 8 h 30 à 12 h.
Tel : 02.96.46.76.83.
officedesretraites@ville-lannion.fr

> Services techniques
11, Bd Louis Guilloux.
Tel : 02.96.46.78.20.

> Urbanisme
Permis de construire et affaires foncières. Tel : 02.96.46.78.25.

> Service des eaux et assainissement
En cas de fuite d'eau importante ou de tout accident de ce type concernant la voirie et les bâtiments en dehors des heures d'ouverture des services techniques, 11, Bd Louis Guillou. Vous pouvez joindre le service d'astreinte au 02.96.37.00. 07.

> Affaires Culturelles
5, place des Patriotes. Tel : 02.96. 37.99.10 ou 02.96.46.57.92 (fax).

> Enfance - Jeunesse - Affaires Scolaires
11, Bd Louis Guilloux.
Tel : 02.96.37.76. 28.

> Service des Sports - OMS
11, Bd Louis Guilloux.
Tel : 02.96.37.94.85.

> Salles municipales
Réservation des salles de quartier, du complexe Savidan-Ursulines, place des Patriotes.
Tel : 02.96.46.57.92 et 02.96.37.64.56.

> Ateliers municipaux du Roudour
Rue du Parc Municipal.
Tel : 02.96.46.78.30.

> Transports Intercommunaux Lannion-Trégor (TILT)
Les horaires des bus de la Ville peuvent être retirés à la mairie, aux services techniques municipaux, à l'office de tourisme et dans les bus.

> Médiathèque municipale
La médiathèque est ouverte le mardi après-midi de 14 h à 19 h, le mercredi de 10 h à 12 h 30 et de 14 h à 18 h, le vendredi en journée continue de 10 h à 18 h et le samedi de 10 h à 12 h 30 et de 14 h à 17 h. Elle est fermée le lundi et le jeudi. Médiathèque, 2 B rue Kérampont, 22300 Lannion. Tél : 02.96.37.68. 09. Fax : 02.96. 46.15.85. mediatheque @ ville-lannion.fr

> Espace aqualudique « Ti Dour » : ouverture au public
Lundi (espace loisirs de 17 h 30 à 20 h, bassin sportif de 12 h à 13 h 30). **Mardi (**Espace loisirs de 17 h 30 à 21 h 30, bassin sportif de 19 h à 21 h 30). **Mercredi (**Espace loisirs et bassin sportif de 10 h à 12 h 30 et de 14 h à 17 h30). **Jeudi** (espace loisirs de 17 h 30 à 20 h, bassin sportif de 12 h à 13 h 30). **Vendredi** (espace loisirs de 17 h 30 à 21 h 30, bassin sportif de 12 h à 13 h 30 et de 19 h à 21 h 30). **Samedi** (espace loisirs et bassin sportif de 14 h à 18 h). **Dimanche** (Espace loisirs et bassin sportif de 9 h 30 à 13 h et de 14 h à 18 h).
Horaires différents pendant les périodes de vacances (zone A).
Se renseigner au 02.96.05.60.60.
tidour@lannion-tregor.com
www.lannion-tregor.com

> Ecole municipale de dessin et de peinture
15, place des Patriotes. 3e étage.
Tel : 02.96.37.03.95.

> Ecole de Musique du Trégor
40, rue Savidan. Ouverture du secrétariat : mardi, jeudi et vendredi de 14 h à 17 h 30, mercredi et samedi de 8 h 30 à 12 h et de 14 h à 17 h 30. Rendez-vous par téléphone au 02.96.46. 53.70.

> CROUS
Rue Edouard Branly.
Tel : 02.96.48.43.31.

> Cité universitaire
Rue Edouard Branly.
Tel : 02.96.48. 43.31.

A votre écoute
> Les élus vous reçoivent en mairie

Alain GOURIOU
Maire de Lannion
Reçoit sur rendez-vous au 02.96.46.64.31.
E-mail : **alain.gouriou@ville-lannion.fr**

> Adjoints

> Patrice KERVAON
1er adjoint.
Personnel et Administration générale.
Pour les rendez-vous et les permanences, contacter son secrétariat au 02.96.46.64.31.
E-mail : **patrice.kervaon@ville-lannion.fr**

> Pierre GOUZI
Urbanisme et Environnement.
Permanence le samedi de 11 h à 12 h.
E-mail : **pierre.gouzi@ville-lannion.fr**

> Isabelle METAYER
Renouvellement urbain et animation des quartiers.
Permanence le mardi de 11 h à 12 h à la mairie de Lannion, et sur rendez-vous.
E-mail : **isabelle.metayer@ville-lannion.fr**

> Michèle GUIZIOU
Action sociale - Déléguée au secteur de Brélévenez.
Permanence le mardi de 10 h à 11 h à l'espace administratif et social de Kermaria et le vendredi de 17 h 30 à 18 h 30 à la mairie de Brélévenez. Tel : 02.96.48.42.28.
E-mail : **michele.guiziou@ville-lannion.fr**

> Robert BLONDET
Enfance - Jeunesse et Affaires scolaires.
Permanence le mercredi de 10 h à 11 h 30 et sur rendez-vous.
E-mail : **robert.blondet@ville-lannion.fr**

> Paul LE BIHAN
Finances.
Permanence sur rendez-vous.
E-mail : **paul.lebihan@ville-lannion.fr**

> Christian HUNAUT
Sport.
Permanence le lundi de 17 h à 18 h.
E-mail : **christian.hunaut@ville-lannion.fr**

> Suzanne SAP
Culture.
Permanence le vendredi de 16 h 30 à 17 h 30.
E-mail : **suzanne.sap@ville-lannion.fr**

> Conseillers délégués

> Claudine LE LAOUENAN
Déléguée au secteur de Buhulien et auprès du 1er adjoint, au Commerce, à l'Artisanat et au Tourisme.
Permanence le samedi de 11 h à 12 h à la mairie de Buhulien. Tel : 02.96.37.05.81.

> Daniel GEORGE
Délégué au secteur de Loguivy et à l'enseignement secondaire.
Permanence le samedi de 11 h à 12 h à la mairie de Loguivy. Tel : 02.96.46.47.37.

> Marc de SAINT-LAURENT
Délégué auprès de l'adjoint à l'urbanisme et à l'environnement, délégué à la circulation et en charge du secteur de Servel.
Sur rendez-vous à la mairie de Lannion.
Samedi de 11 h 15 à 12 h 15 à la mairie de Servel.
Tel : 02.96.47.20.94.
E-mail : **marc.desaintlaurent@ville-lannion.fr**

> Permanences des élus dans votre quartier

> Quartier des Fontaines (Mme Hervé) : 2e samedi du mois, de 11 h à 12 h, au local d'animation des Fontaines.

> Permanences municipales

> Permanence municipale. Groupe UMP : Yannick Guégan, Claude Poinsu, Véronique Henry, Jean-Michel Le Gall. Local permanent au Centre Jean Savidan à Lannion. Permanences assurées : lundi de 9 h 30 à 10 h 30, vendredi de 18 h à 19 h et sur rendez-vous en téléphonant au 02.96.46.40.28. (Téléphone/fax). Mail : opposition-municipale-ump@ville-lannion.fr

> Permanence de Jean-Jacques Monnier. - 1er et 3e mercredi du mois de 17 h 30 à 18 h 30 dans le local situé en sous-sol de la mairie (entrée, place des Halles). Prendre rendez-vous au 02.96.46.64.37 (répondeur).

> Permanence de Jean-Yves Callac. - Le vendredi de 18 h à 19 h dans le local situé en sous-sol de la mairie (entrée, place des Halles). Prendre rendez-vous au 02.96.37.78.42.

LES NOUVELLES DE LANNION

Mensuel municipal d'informations distribué gratuitement à la population.

Directeur de la publication : **Alain GOURIOU.**

Conception, rédaction, photos et mise en page : **Pierre IGLESIAS**
Mairie de Lannion
✆ **02.96.46.64.49.**

Photogravure et impression
IMPRAM
Cavan
✆ **02.96.54.65.46.**

PAPIER RÉCUPÉRÉ ET RECYCLÉ

Tirage : 10 400 exemplaires.

Sur votre agenda / War ho Teiziataer

> Sous-préfecture

Sous-préfecture de Lannion, 9, rue Joseph Morand, B.P. 245, 22303 Lannion Cedex.
- Standard : 02.96.46.74.46, fax : 02.96.46.74.41.
- Urbanisme : 02.96.46.74.51.
- **Commissions médicales/ permis de conduire** : 02.96.46.74.53. ou 02.96.46.74.57.
- **Service associations loi 1901** : 02.96.46.74.52. ou 02.96.46.74.50. ●

Ker Uhel Contacts : un partenariat solidaire de qualité et de proximité

Ker Uhel Contacts, association intermédiaire, offre des services aux particuliers et aux professionnels, et peut être une réponse rapide, simple et efficace à vos besoins ponctuels en **jardinage** (bêchage, débroussaillage, entretien...), **petits travaux de la maison** (carrelage, tapisserie, peinture, revêtement de sol, lessivage, vitrerie...), **petit bricolage** (réparations et dépannages, débouchage d'un évier, installation d'une prise, montage de meubles...) et dans votre **vie quotidienne** (ménage, repassage, cuisine, courses, transports, garde d'enfants, soutien scolaire, couture, garde d'animaux). Sur simple appel téléphonique, la permanence recherche aussitôt la personne la mieux adaptée et vous répond sous 24 heures. **Ker Uhel Contacts** assure alors toutes les démarches (contrat de travail, paie...) et vous facture les heures de travail. Les utilisateurs peuvent bénéficier d'une déduction du montant total de leurs impôts équivalente à la moitié des factures d'emplois familiaux (jusqu'à 45 000 F). Les titres emplois services sont acceptés. ●

Ker Uhel Contacts, Espace Pégase Sud, 126 rue de l'Aérodrome, 22300 Lannion.
Du lundi au vendredi : 9 h - 12 h / 13 h 30 - 18 h. Samedi : 9 h - 12 h. Tel : 02.96.48.11.25.
Fax : 02.96.48.31.07. E-mail : kuc@wanadoo.fr. Site Internet : www.kuc.asso.fr

HELARY TP
Travaux Publics
Carrières - Enrobés
Télécopie : 02 96 44 26 87
Siège social : N.12 - 22970 PLOUMAGOAR
02 96 40 11 11

Le Couillard
CONSTRUCTIONS
ENTREPRISE GENERALE DE BATIMENT
AVENUE PARK-NEVEZ
22300 LANNION
TÉL. 02 96 46 64 80 Fax 02 96 46 48 46

LANNION-TRÉGOR Agglomération
LANNUON-TREGER Tolpad-Kêrioù

Lannion -Trégor Agglomération
1 rue Monge
BP 10761
22307 LANNION
Cedex.
Tel : 02.96.05.09.00.
Fax : 02.96.05.09.01.
www.lannion-tregor.com
e-mail : communaute.agglomeration@lannion-tregor.com

> Union locale CLCV

Union locale CLCV (Consommation logement et cadre de vie) Lannion Trégor-Goëlo, association de défense des locataires et des consommateurs, espace de Broglie, 5 rue De Broglie B3, 22300 Lannion. Tel : 02.96.48.07.46.
clcv-tregor@wanadoo.fr
http://clcvlannion.free.fr

Permanences tous les vendredis de 9 h à 12 h au centre social de Ker Uhel, 29 bd d'Armor, Lannion. Tel : 02.96.48.27.47.

Le journal municipal « Les Nouvelles de Lannion » est distribué dans chaque foyer lannionnais. Il paraît la plupart du temps en fin de mois ou au tout début du mois après. Si vous ne le trouvez pas, pensez à regarder à l'intérieur du paquet de documents publicitaires déposé régulièrement dans vos boîtes aux lettres : le journal, plié en deux, y est souvent. Si, après ces vérifications, vous ne recevez pas votre journal, vous pouvez prévenir la mairie au 02.96.46.64.22. Les personnes qui refusent la publicité dans leur boîte aux lettres (Stop Pub) peuvent désormais recevoir notre journal sans les documents publicitaires. S'ils ne le trouvaient pas, ils peuvent toujours se procurer le journal à l'accueil de la mairie, dans le hall du Carré Magique, à l'office de tourisme, à l'auberge de jeunesse, au Pixie...

PUBLICITÉ

La publicité est recueillie directement par la mairie. L'absence d'intermédiaire permet de réduire sensiblement les tarifs. Les tarifs 2005, forfait 1/3, 1/2 et page entière, prix spécial abonnement (6 insertions) sont disponibles à la mairie auprès de :
Mme Madeleine Lesbleiz, 02.96.37.99.10. ●

> Mairies annexes
- Annexe de Brélévenez, 5, Place Ernest Laurent. Tel : 02.96.48.42.28
- Annexe de Buhulien, le bourg.Tel : 02.96.37.05.81.
- Annexe de Servel, place de l'église. Tel : 02.96.47.20.94.
- Annexe de Ker Uhel, 1 Bd Armor. Tel : 02.96.48.83.42.
- Annexe de Loguivy, le bourg.Tel : 02.96.46.47.37.

> Urgences
- Centre hospitalier Pierre Le Damany : 02.96.05.71.11. Urgences : 02.96.05.71.10.
- Polyclinique Ste Thérèse : 02.96.46.65.65.
- Médecin de garde : 02.96.37.15.15.
- SAMU : 15
- Police Secours : 17.
- Sapeurs-pompiers SMUR : 18.
- Commissariat de police : 02.96.46.69.50.
- Gendarmerie nationale de Lannion 24 h/24 : 02.96.37.03.78.
- Police municipale : 02.96.37.27.50.
- EDF (sécurité dépannage) : N° Azur. 0810 333 322.
- GDF (sécurité dépannage) : N° Azur. 0810 433 022.

> Antenne de la C.A.F. (Caisse d'allocations familiales des Côtes d'Armor)
L' antenne de la Caf installée à l'Espace administratif et social de Kermaria, 8 rue de Kermaria, est ouverte de 9 h à 12 h et de 13 h 30 à 17 h, les mardis, jeudis et vendredis, les 2e, 3e et 4e lundis du mois, les 1er, 3e et 4e mercredis du mois et de 13 h 30 à 17 h tous les 2e mercredis du mois. Serveur vocale de l'antenne : 02.96.46.79.99. Allo Caf au 0820.25.22.10. Site internet : www.caf.fr.

> C.P.A.M. (Caisse primaire d'assurance maladie)
39, avenue de Park Névez. Tel : 0820 90 41 79.

> C.R.A.M.
Permamence Espace « Mermoz », route de Trégastel, du lundi au vendredi de 8 h à 17 h uniquement sur sur rendez-vous. Tel : 0821 10 35 35.

> A.N.P.E.
Place des Ursulines. Tel : 02.96.46.60.20.

> ASSEDIC
Bd du Forlac'h. Tel : 02.96.62.22.22.

> Hôtel des impôts
Centre de recettes, cadastres et hypothèques, rue de Kra Douar. Tel : 02.96.48.95.94.

> Trésor public
Trésorerie principale, 2, Quai de Viarmes. Ouverture du lundi au jeudi de 9 h à 12 h et de 13 h à 16 h 30 (16 h le vendredi). Ponts chômés .Tel : 02.96.46.76.10.

> Côtes d'Armor Habitat
L'agence de Lannion est ouverte au public du lundi au vendredi de 8 h 30 à 12 h 30 et de 13 h 30 à 17 h. 21, bd d'Armor, 22300 Lannion. Tel : 02.96.48.87.60. Fax : 02.96.48. 06.62. E-Mail : ODHLM22@wanadoo.fr

> ADIL (Information sur le Logement)
Permanence de 9 h à 12 h au Centre Savidan les 2e et 4e mardis du mois. Renseignements d'ordre juridique ou financier. Tel : 02.96.61.50.46.

> Comité local pour le logement des jeunes (CLLAJ)
Permanences au 7 place du Marc'hallac'h, les lundis, mardis et jeudis de 8 h 30 à 12 h et sur rendez-vous (mêmes jours) de 13 h 30 à 16 h 00. Tel : 02.96.46.38.41.

> Office de tourisme -
Les Quais - 22300 Lannion. Tel : 02.96.46.41.00. Fax : 02.96.37.19. 64. Ouvert toute l'année, du lundi au samedi, de 9 h à 12 h 30 et de 14 h à 18 h ; En juillet et août, du lundi au samedi, de 9 h à 19 h ; dimanche et jours fériés, de 10 h à 13 h. E-mail : tourisme.lannion@wanadoo.fr. Minitel 3616 ITOUR.

> Aéroport Lannion- Côte de Granit, route de Trégastel. Syndicat mixte : 02.96.05.82.90. Compagnie aérienne : 02.96.05.82.22.

> SNCF Lannion Terminal Ferroviaire, 1, Av Général de Gaulle. Guichets ouverts : 4 h 50 - 19 h 40 (lundi), 5 h 50 - 19 h 40 (du mardi au samedi), 8 h 45 à 19 h 20 (dimanche). Infos-réservations au 36.35 ou **www.voyages-sncf.com**. Horaires des trains disponibles en mairie.

> Autocars CAT : Gare routière, 1, av du Gal de Gaulle. Tel : 02.96.46.76.70.

> Les taxis lannionnais sont à votre service 24 h/24.
- Allo Armor Taxi : 06.07.06.84.27 ou 02.96.37.07.80.
- Anne-Taxi : 06.07.49.73.32. ou 02.96.48.75.40.
- Bourdonnec Christian : 06.07.96.75.02 ou 02.96.23.74.30.
- Geffroy Maryvonne : 06.11.07.09.86 ou 02.96.37.13.74
- « Taxi Patrick » : 06.14.79.84.04.
- Le Guern Jean-Claude : 06.03.96.52.45 ou 02.96.45.20.59.
- Le Roux Fabienne : 02.96.15.48.49. ou 06.07.36.12.66.
- Menez Gérard et Pascale : 06.12.73.10.06/ 06.08.35.15.21. ou 02.96.46.79.79.

> Poste
- Lannion : Quai d'Aiguillon. Renseignements au 02.96.46.61.59. 8 h 30 à 12 h et 13 h 30 à 18 h les lundi, mardi, jeudi et vendredi. 14 h à 18 h le mercredi et 8 h 30 à 12 h le samedi.
- Ker Uhel : 23, Bd d'Armor, bât AC 101. 10 h à 12 h et 13 h 30 à 18 h du lundi au vendredi sauf le samedi matin de 9 h 30 à 12 h. Tel : 02. 96.48.77.22.
- Les Fontaines - Ar Santé , bât B1 des Fontaines. 14 h 30 - 17 h 30 du lundi au vendredi, 9 h 30 - 12 h, le samedi matin. Tel : 02.96.37.98. 02.

> Grand marché régional tous les jeudis de 8 h à 17 h au centre-ville. **Ker Uhel Lannion,** le dimanche matin.

> Halles : Place du Miroir. Tous les matins du mardi au samedi.

> Auberge de jeunesse
Tel : 02.96.37.91.28. Fax : 02.96.37.02.06.

> Foyer des Jeunes Travailleurs
Tel : 02.96.46.37.91.

> Le Pixie
Porche du 73e Territorial, 22300 Lannion. Tel : 02.96.37.65.32. Fax : 02.96.37.02. 06. lepixie@voila.fr

> Carré Magique
Spectacles de septembre à mai. Tel : 02.96.37.19.20.

> Cinéma « Les Baladins »
Tel : 02.96.37.55.55. 02.96.37.26.10.

> Expositions
- L'imagerie, 19 rue Jean Savidan. Tel : 02.96.46.57.25.

> Galeries de peintures
- René Glorion, 4 rue de Roud ar Roc'h. Tel : 02.96.37.93.00.
- Atelier-galerie « Cimaise », Mme Vomscheid, 41 rue de Tréguier. Tel : 02.96.46.45.34.
- Jean-Pierre Le Bras, 12 rue Félix Le Dantec. Tel : 02.96.37.41.20.
- Solomon Rossine, 1 rue Georges Pompidou.

Au fil de l'actualité / Petra zo nevez ?

> Une démographie en pleine forme...

Après une baisse de 1973 (909) à 1975 (811), une hausse vertigineuse en 1981 (1 028), une chute importante en 1984 (823), une reprise jusqu'en 1987 (984), une baisse progressive jusqu'en 1994 avec un chiffre inférieur à la moyenne de 800 (783), une hausse en 1996 (886) et une nouvelle baisse en 1998 (832), le nombre des naissances totales enregistrées à Lannion (avec les extérieurs et les enfants nés en dehors de notre commune mais de parents domiciliés dans notre commune) ne cesse de progresser depuis 1999 (845) et a dépassé la barre symbolique des 1 000 en 2004 avec 1001 naissances. Si le nombre a légèrement progressé en 2005 (1 005) pour arriver à 1 036 en 2006, on assiste en 2007 à une hausse spectaculaire avec 1 098 naissances (1 096 à la maternité et 2 à domicile) et 1 120 en prenant en compte la totalité des naissances (+ 22 en dehors de Lannion) dont 852 de parents domiciliés à l'extérieur et 268 de parents domiciliés à Lannion. Après une légère hausse en 1976 (335) - année où l'on a enregistré le plus de naissances à Lannion -, une autre en 1979 (320) quasi identique au chiffre de 1973 (321), on note une chute des naissances à partir de 1980 (308) jusqu'en 1991 où le nombre des naissances est passé, pour la première fois depuis 18 ans, en dessous de la barre des 200 (195), le nombre le plus bas ayant été atteint en 1994 avec 184 naissances après un petit pic en 1992 (220). Depuis 1995, le nombre des naissances reste supérieur à 200 et fluctue dans une moyenne de 215-220 par an pour atteindre 268 en 2007. Un très bon chiffre qu'on n'a pas retrouvé depuis 1982 (253).

Solde positif presque identique depuis 2000

Le nombre des décès à Lannion, en baisse de 1973 (148) à 1978 (91) puis en hausse depuis 1981, a longtemps fluctué dans une moyenne de 180 pour atteindre aujourd'hui 220... Avec les 268 naissances de l'année 2007, le solde naturel est donc aujourd'hui positif (+ 48). Un solde qui semble d'ailleurs vouloir se maintenir quand on regarde de plus près les courbes de naissances et de décès ascendantes qui semblent se suivre en parallèle (moyenne de + 45) depuis 1999 où on avait atteint un solde naturel très limite avec une différence de 8 entre les naissances (201) et les décès (193).
Concernant les décès totaux, après une hausse vertigineuse de 1978 (239) à 1982 (586) - soit plus du double -, on remarque une stagnation, bon an, mal an, autour de la barre des 600 avec un fléchissement de 2002 (599) à 2005 (549) puis une petite reprise de 2006 (567) pour atteindre aujourd'hui 671. Ce qui entraîne un solde largement positif du renouvellement de la population totale de 450 en 2007 contre 469 en 2007. Une légère baisse, après une augmentation constante d'environ 350 à 450 depuis 1999, due à une plus forte hausse des décès...
Comme le montrent tous ces chiffres, la démographie lannionnaise se porte bien. Après le creux des années 1999-2000, un écart constant semble se maintenir entre les naissances et les décès. Un solde naturel positif du également à l'arrivée d'une nouvelle population plus jeune. Et ce malgré la fluctuation constante des mariages qui agissent de moins en moins sur les naissances et qui varient largement selon des années avec une chute progressive depuis 2001 (103) jusqu'en 2006 ou l'on a enregistré le nombre le plus bas (65) depuis le point culminant de 1973 (133) et la baisse de 1993 (67). En 2007, on a cependant frôlé la barre des 100 avec 98 mariages enregistrés. A noter également que 588 garçons et 510 filles ont vu le jour à Lannion en 2007. Une année où les garçons ont pris leur revanche puisque l'an dernier, le service d'état civil avait enregistré 489 garçons pour 532 filles...

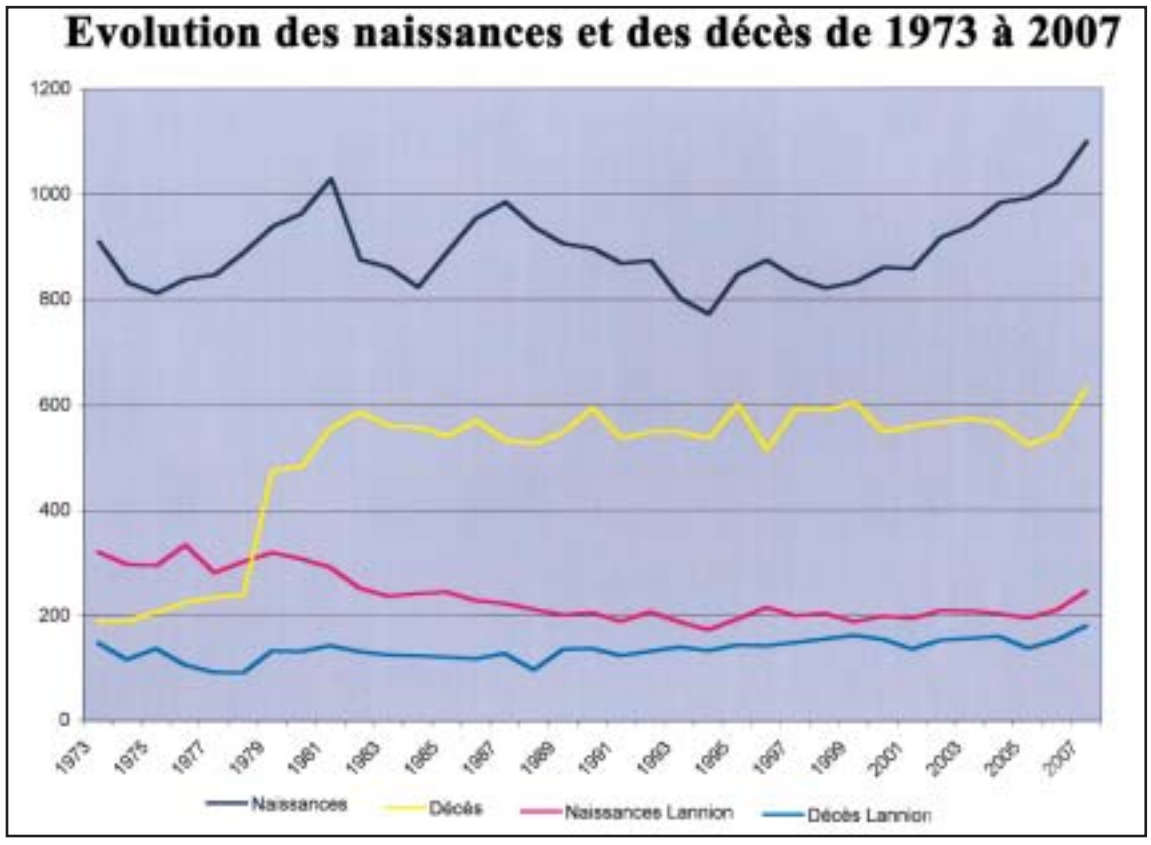

Depuis 1999 où la situation apparaissait préoccupante avec un solde naturel faible, la démographie lannionnaise affiche toujours en 2007 une bonne santé avec nombre des naissances en hausse dans l'ensemble (1120 contre 1036 l'an dernier) et sur notre commune (268 contre 224 l'an dernier). Et un solde naturel positif total de 449 et de 48 (47 l'an dernier) sur notre commune malgré une hausse des décès de 104 sur l'ensemble mais presque équivalente aux naissances sur Lannion avec une augmentation de 44 naissances et de 43 décès… Deux courbes qui semblent désormais se suivre en parallèle !

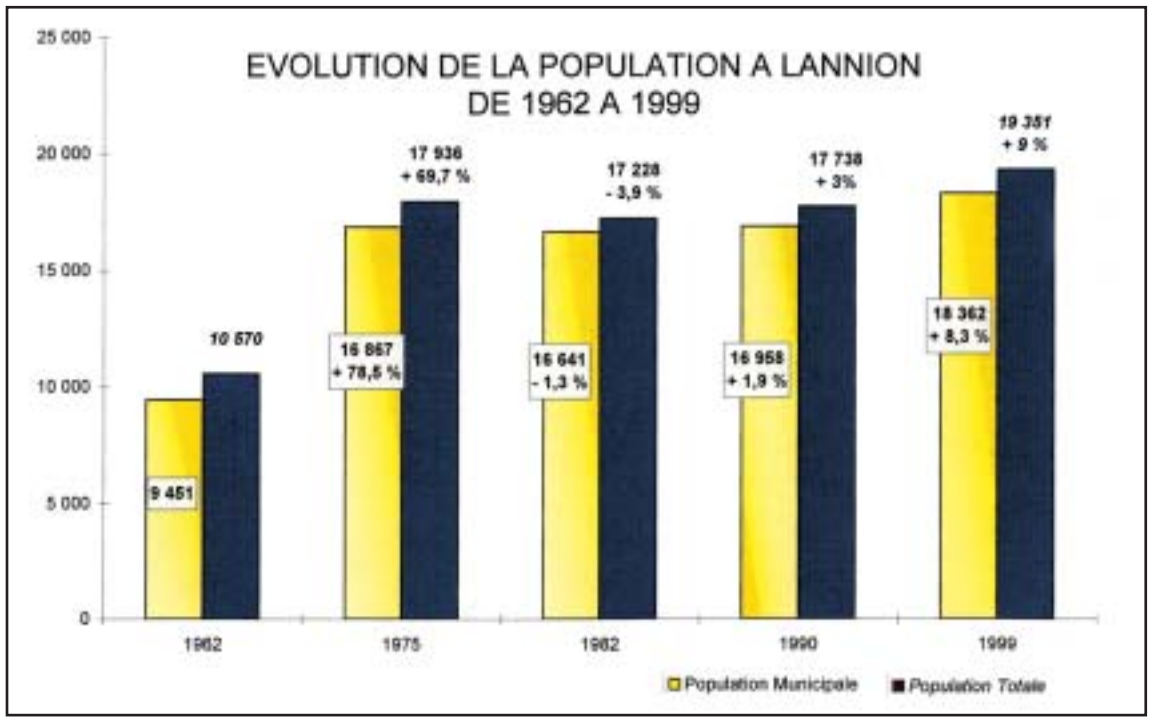

Avec un solde naturel positif et un solde migratoire positif avec l'arrivée de nouvelles familles, Lannion devrait dépasser les 20 000 habitants en 2009 si la progression suit son cour comme le montre l'estimation de la population présentée par l'Insee, calculée lors des enquêtes de recensement de 2004,2005, 2006 et de 2007, qui évalue la population de la commune (population municipale) à 19 419 habitants au 1er juillet 2005, en évolution de 5,7 % (+ 1 051 habitants) par rapport à la population du recensement de 1999 (18 368 habitants). Les logements sont, quant à eux, passés de 8 801 en 1999 à 9 974 en 2005 (+ 1 173). Si le nombre des ménages a évolué de 17 443 en 1999 à 18 360 (+ 917), leur taille a largement baissé pour fluctuer actuellement autour de 2,066 personnes contre 2,215 en 1999 et 2,430 en 1990 !

19 419 habitants en 2005... Plus de 20 000 en 2009 !

Outre la maternité qui se maintient au dessus des 1 000 naissances depuis 2006 (1 022) et frôle même les 1 100 en 2007 (1 096), outre le solde positif du renouvellement de population, Lannion continue son développement et s'enrichit de nouveaux habitants comme on a pu le constater ces dernières années avec l'accroissement physique de La ville et la poussée de nombreux quartiers. Un solde migratoire positif qui montre que Lannion résiste et attire plus de monde pour dépasser certainement le cap des 20 000 habitants en 2009 (21 000 ?) comme le pensent de nombreux responsables vu les recensements annuels en place depuis 2004, les nouvelles inscriptions sur les listes électorales (près de 13 500 votants contre 12 500 aux dernières élections) et surtout le boom de la construction qui s'était encore confirmé en 2006...
Sans oublier les bilans démographiques de l'Insee qui montrent que l'excédent des naissances sur les décès procure à la Bretagne un solde naturel de plus de 8 200 personnes en 2006, le plus important depuis 1982 ! Cette forte hausse de l'accroissement naturel tient de la progression de la natalité qui atteint le plus haut niveau observé depuis 25 ans. Les naissances augmentent dans les quatre départements et pour la première fois depuis 20 ans, le solde naturel (+ 6 000 par an) redevient positif dans les Côtes d'Armor (569 500 habitants soit + 0,70 %) sous le double effet d'une baisse du taux de mortalité (- 0,4 pour 1 000) et surtout de la forte poussée du taux de natalité (+ 0,8 pour 1 000) avec une hausse de la natalité particulièrement forte de + 7,3 % en 2006. Une progression qui se confirme dans toute la Bretagne qui a gagné 176 500 habitants entre 1999 et 2007, soit 25 000 en moyenne par an, pour atteindre 3 103 000 habitants au 1er janvier 2007. Un taux de croissance annuel de 0,85 % qui place la région au 8e rang des régions françaises pour son dynamisme démographique. Un dynamisme qui affiche également un solde migratoire positif (+ 19 000 / an) et qui profitera à tout le monde puisque la région attend 600 000 nouveaux habitants d'ici à 2020... Dont certains pourraient très bien venir s'installer dans notre bonne ville qui comptait 6 010 habitants en 1901, 6 734 en 1954 avant la naissance du Grand Lannion en 1961 avec la fusion de Lannion, Brélévenez, Loguivy, Buhulien et Servel. Un Grand Lannion qui affichait 10 570 habitants en population totale et 9 479 en population municipale en 1962, 12 535 en 1968 et qui a fait un bond, en 13 ans, avec + 78,5 % en population municipale (16 867 habitants) et + 69,7 % en population totale (17 936 habitants) en 1975 pour atteindre 19 351 habitants en population totale et 18 362 habitants en population municipale en 1999. Une hausse qui devrait se confirmer avec les résultats complets du recensement de l'Insee qui seront dévoilés fin 2008 puisque l'institut, dans un rapport intermédiaire calculé à partir des données collectées lors des recensements de 2004, 2005, 2006 et de 2007, estime déjà à 19 419 habitants la population municipale au 1er juillet 2005, en évolution de 1 051 soit + 5,7 % par rapport au recensement de 1999 (18 368 habitants suivant le rapport de l'Insee). Durant cette même période, les logements sont, quant à eux, passés de 8 801 à 9 974 (+ 1 173). Si les ménages de ont évolué de 17 443 en 1999 à 18 360 (+ 917), leur taille a largement baissé pour fluctuer actuellement autour de 2,066 personnes contre une moyenne de 2,215 en 1999 et 2,430 en 1990 !

Au fil de l'actualité / Petra zo nevez ?

Espace aqualudique « Ti Dour »

> Premiers bains de foule...

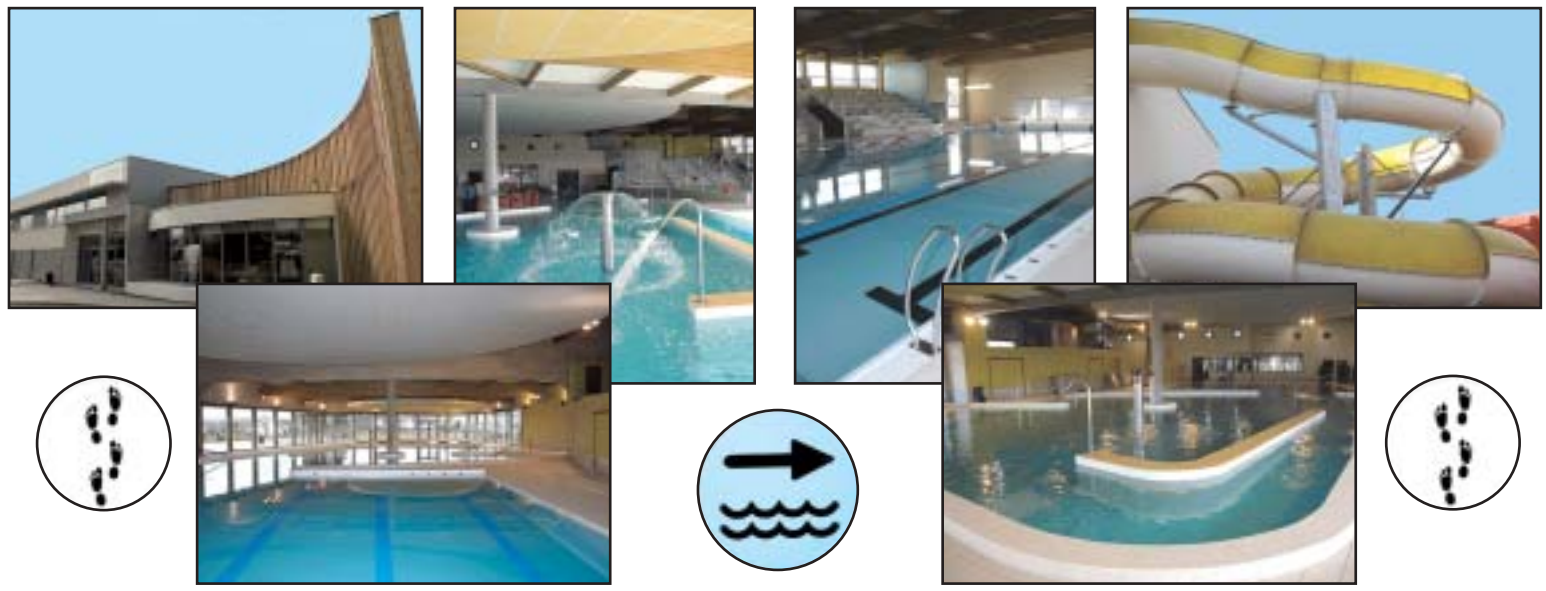

Avant l'ouverture officielle du nouvel espace aqualudique « Ti Dour » le lundi 3 mars, plus de 5 000 personnes ont pu découvrir la nouvelle structure au cours d'une journée portes ouvertes le samedi 23 février. Certains impatients se sont même inscrits, sans attendre, la veille aux diverses animations sans regretter le moins du monde, loin s'en faut, l'ancienne piscine qui a accueilli les usagers pendant 40 ans et qui attend patiemment, à deux pas de là, qu'on décide de son sort. Nous vous proposons une petite visite guidée de cette nouvelle « Maison de l'eau » qui devrait enthousiasmer les petits dauphins et les petites sirènes... Et inviter tous les Trégorrois à se jeter à l'eau. Plouffffff !

Situé près de la Maison des Sports de Park Névez et inclu dans un espace à haute vocation sportive et de détente ouvert au public qui comprendra bientôt, outre la nouvelle piste d'athlétisme, un chemin de footing étalonné, des aires de lancer (javelot, poids et disque), deux aires de jeux (football et rugby) et une nouvelle piste de skates (plus proche de la piscine), le nouvel espace aqualudique, réalisé avec des matériaux et des techniques très novatrices (bâtiment conçu pour économiser de l'énergie, bien isolé avec une gestion des fluides optimisée, bassins en inox, chauffage au bois, traitrement de l'eau sans chlore...) se compose d'un bassin sportif, d'un bassin ludique, d'une pataugeoire, d'un toboggan ainsi qu'un centre de remise en forme...

● **Un espace aqualudique de 750 m² de plan d'eau. -** L' espace est composé d'un bassin sportif de 6 couloirs de 375 m² (25 x 15) de 1,40 à 2,50 m de profondeur, d'un bassin d'apprentissage et ludique de 337 m² de 0,80 à 1,35 m de profondeur avec jets d'eau, une rivière rapide, divers jeux d'eau et des banquettes massantes, d'une pataugeoire ludique de 46 m² de 0,20 à 0,40 m de profondeur avec jeux d'eau et d'un toboggan de 52 m de long.

● **Bassins en inox. -** Cette solution a été retenue afin d'éviter les nombreux problèmes d'étanchéité si fréquemment rencontrés dans des constructions dites classiques « béton-carrelage ». Seules les parois des bassins sont en inox, le fond de ces derniers étant revêtu d'un liner d'étanchéité antidérapant. Les bassins sont garantis 30 ans !

● **Traitement de l'eau sans chlore. -** Fini les odeurs et les goûts désagréables, les yeux qui piquent, les irritations des muqueuses et des voies respiratoires si communs à l'utilisation du chlore dans les piscines. Lannion-Trégor Agglomération a en effet décidé de recourir à un procédé alternatif pour la désinfection des eaux de baignade : le PHMB (PolyhexaMéthylène de Biguanide). Ce nouveau procédé qui est autorisé en France pour les piscines publiques depuis le début de l'année 2007 dispose d'un pouvoir de désinfection identique au chlore, sans ses effets négatifs. Le nouvel équipement sera le premier équipement public de la région Bretagne a disposé de ce type de désinfection.

● **Température de l'eau. -** La température optimale de l'eau sera de 27° C dans le grand bassin, de 30° C dans le bassin ludique et de 32° C dans la pateaugeoire. Plus de sensation de froid quand on entrera dans l'eau à cause de la différence de température car l'air ambiant du bâtiment sera à 27 ° C et plus sec avec une hydrométrie à 70 % contre 95 % auparavant ...

● **Un chauffage au bois. -** Le nouvel équipement sera principalement chauffé au bois. deux petites chaudières gaz ont cependant été installées en secours en cas d'incidents techniques. Elles permettront également de subvenir aux besoins lors des remises en température des bassins (notamment lors des vidanges réglementaires). La chaudière bois est alimentée par des copeaux de bois, stockés préalablement dans un silo de 250 m³. 800 tonne sde bois seront nécessaires pour l'année.

● **Un solarium extérieur. -** Cet espace de plus de 2 000 m² vous offre une plage minérale avec transats et parasols, un jardin semi exotique et un terrain de beach volley.

● **Horaires d'ouverture au public. -** Le nouvel équipement pourra accueillir en simultané sur les bassins 700 personnes contre 250 sur l'ancienne piscine. L'équipement sera ouvert 7 jours sur 7 annuellement y compris en période estivale Ouverture globale annuelle : 4 360 heures contre 3 400 auparavant). En période scolaire, près de 27 heures d'ouverture du bassin sportif et 30 heures du bassin ludique sont proposées au public (soit une offre 2,5 fois supérieure à celle de l'ancienne piscine, seules 13 heures étant proposées sur l'ancien équipement). En période de vacances scolaires près de 50 heures d'ouverture simultanée des bassins seront proposées, et près de 65 heures en période estivale (juillet-août).

● **Animations. -** 38 créneaux d'activités ont été définis (contre 19 avant), représentant un potentiel maximal de près de 700 personnes par semaine contre 200 auparavant soit 3,5 fois plus d'usagers potentiels. Parmi ces activités, on trouve des activités trimestrielles (école de natation, nage avec palmes, multi-activités ados - apprentissage, apnée, plongée, nages avec palmes...-), des activités à la carte avec l'aquagym (16 créneaux d'activités) à trois niveaux d'activité, d'intensité croissante (aquastreching, aqua fitness, aquabuilding) et d'autres activités comme le sauvetage et le secourisme (BSB - brevet de surveillant de baignade) en lien avec un partenaire, durant les vacances scolaires.

● **Un centre de remise en forme. -** Cet espace, de plus de 300 m² situé à l'étage comprend une salle de cardio-training et de musculation équipée d'une vingtaine de machines acquises auprès de la société Technogym, leader mondial dans ce domaine (tapis de course, vélos couchés, vélos assis, steppers, elliptiques, rameurs, appareil de musculation - adducteur, quadriceps, abdominaux -...). Une deuxième salle de fitness indépendante permet de pratiquer de nombreuses activités en cours collectifs (step, stretching, LIA, body barre, body Scult, CAF, abdos buste fessiers, L.I.A, gym tonic, circuit training…). Un atout supplémentaire : suivant les horaires, les usagers de l'espace forme peuvent directement accéder aux bassins par un accès spécifique. 25 créneaux d'activités sont proposés chaque semaine soit un potentiel de 500 usagers. Toutes les animations sont d'une durée de 45 minutes par séance.

● **Personnel doublé. -** La piscine étant ouverte 7 jours sur 7, 70 h par semaine avec un total de 25 animations, toute l'année et durant toutes les vacances scolaires, le personnel a été doublé et une dizaine de nouvelles personnes sont venues compléter l'effectif de l'ancienne piscine pour un total de 20 à 21 personnes à temps plein en comptant les vacations de surveillance assurées durant le week-end et les vacances, par des étudiants. L'équipe, sous la responsabilité d'Aourell Lanoë, est donc composé de deux personnes dans l'équipe administrative (Karine Saliou et Claire Caillebot), neuf maîtres nageurs MNS (Erwan Rouxel, Philippe Marzin, Stéphane Le Borgne, Luce Bizouarn, Yann Kergal, Sylvain Chastagner, Mathieu Pitorin, Franck Vandenbrouck et Myriam Cariou), le responsable de l'espace forme (Vincent Le Roux) et de l'équipe technique (Christophe Morice, Jean-Yves Hervé, Michel Gode, François Le Cuziat, Jean-Yves Scrignac et David Savean). Pour la sécurité de tous, trois maîtres-nageurs seront en permanence autour des bassins.

● **Horaires d'ouverture en période scolaire. - Lundi** (espace loisirs de 17 h 30 à 20 h, bassin sportif de 12 h à 13 h 30). **Mardi (**Espace loisirs de 17 h 30 à 21 h 30, bassin sportif de 19 h à 21 h 30). **Mercredi (**Espace loisirs et bassin sportif de 10 h à 12 h 30 et de 14 h à 17 h30). **Jeudi** (espace loisirs de 17 h 30 à 20 h, bassin sportif de 12 h à 13 h 30). **Vendredi** (espace loisirs de 17 h 30 à 21 h 30, bassin sportif de 12 h à 13 h 30 et de 19 h à 21 h 30). **Samedi** (espace loisirs et bassin sportif de 14 h à 18 h). **Dimanche** (Espace loisirs et bassin sportif de 9 h 30 à 13 h et de 14 h à 18 h). **Fermeture de la caisse 30 minutes avant l'horaire affiché et évacuation des bassins 15 minutes avant... Horaires différents pendant les périodes de vacances (zone A).**

● **Principaux tarifs. - Tarifs réduits** (enfant de moins de 4 ans : gratuit, 1 entrée : 3,50 € abonnement 10 entrées : 30 €, abonnement 20 entrées : 56 €, abonnement 50 entrées : 132 €..). **Tarifs pleins** (1 entrée : 4,50 €, abonnement 10 entrées : 37 €, abonnement 20 entrées : 70 €, abonnement 50 entrées : 160 €, carte horaire 10 heures : 34 €, carte horaire 30 heures : 96 €... **Forfait famille** (2 adultes + 2 enfants : 13,50 €, pass journée à 20 € et pass semaine à 80 € uniquement pendant les vacances. ●

> Renseignements et inscriptions : Espace aqualudique Ti Dour, 49 avenue de Park Nevez 22300 Lannion. Tél. 02.96.05.60.60. Fax. 02.96.05.60.61 tidour@lannion-tregor.com www.lannion-tregor.com

Aourell Lanoë, responsable de la piscine, en compagnie de Jean-Jacques Monfort, directeur de la communauté d'agglomération Lannion Trégor, et entourée de sa nouvelle équipe dont l'équipe administrative, le responsable de l'espace forme (Vincent Le Roux), l'équipe technique et l'équipe des maître nageurs (MNS) sous légide d'Erwann Rouxel accompagné sur l'autre photo par Myriam Cariou. Trois maîtres nageurs seront en permanence autour des bassins…

Au fil de l'actualité / Petra zo nevez ?

> Jean Prouff, éducateur au sein du sport universitaire lannionnais

Ce fut un footballeur professionnel célèbre, bien connu en l'occurrence comme entraîneur du Stade Rennais. Un hommage lui a été rendu en ce sens dans la presse régionale, ainsi que par les clubs bretons dans lesquels il a évolué. Nous n'évoquerons pas ici sa belle carrière footbalistique, celle-ci ayant été retracée mieux que nous ne saurions le faire.
Le sport universitaire lannionnais lui doit également beaucoup. C' est avec une grande émotion que nous tenons à lui rendre hommage Jean Prouff, Trébeurdinais d'adoption, a terminé sa carrière à l'I.U.T. de Lannion où il s'est investi avec tout son savoir-faire, sa gentillesse, sa générosité, dans le sport universitaire. Jacques Wolf, alors directeur de l'établissement, avait souhaité imposer la réservation du jeudi après-midi pour la pratique du sport des étudiants. Jean Prouff a eu la charge de mettre cette décision en pratique et il l'a menée avec succès en fédérant toute la communauté universitaire autour de cette volonté, avec sa simplicité naturelle et tout son dynamisme, et beaucoup d'humilité jusqu'à son départ à la retraite.
L'association sportive de l'I.U.T. est ainsi née sous l'impulsion de notre ami Jean. Les objectifs de l'ASIUT étaient de développer chez les étudiants à travers le sport un esprit collectif, une bonne hygiène de vie et un équilibre, qui leur permettraient d'affronter la vie professionnelle avec plus de sérénité.
Le travail de Jean et la reconnaissance de celui-ci ont incité les fondateurs de l'ENSSAT à inscrire le sport dans le programme pédagogique comme enseignement obligatoire dans le cursus de l'élève-ingénieur. Ensuite est née l'association sportive universitaire de Lannion, fusion ENSSAT + IUT (ASUL). Jean se faisait un honneur d'être présent à chaque assemblée générale, il était toujours à l'écoute des jeunes et proche d'eux. Il était membre d'honneur de l'ASUL. Merci Monsieur Prouff.
Des liens amicaux l'unissaient à Yves Kervizic, directeur de l'Office municipal des sports de Lannion, favorisant les échanges sportifs. Que d'instants inoubliables avons-nous vécus lors de discussions, de rencontres sportives, de moments conviviaux avec ses bons amis, Yves Kervizic et René Guillou ! Jean les a rejoints mardi 12 février dans une autre dimension. ●

Christine Leforestier
Eveline Guyomard
Yvon Gaborit

> Forum de l'Alternance. - La Mission Locale, l'ANPE, etc... organisent leur traditionnel Forum de l'Alternance le mercredi 5 mars, de 13 h 30 à 17 h, dans la salle des Ursulines. L'objectif est d'informer les jeunes et les adultes sur les moyens de se former tout en travaillant. On y parlera donc d'apprentissage pour les 16-25 ans mais également de formation qualifiante pour les adultes comme les expériences d'un à trois ans partagée entre l'entreprise et des centres de formations comme les CFA... Une trentaine d'organismes seront présents sur place pour présenter les différents métiers qui vont de la mécanique à l'agro-alimentaire, du bâtiment à la fonction publique territoriale... **Renseignement à la Mission Locale au 02.96.46.40.09**.

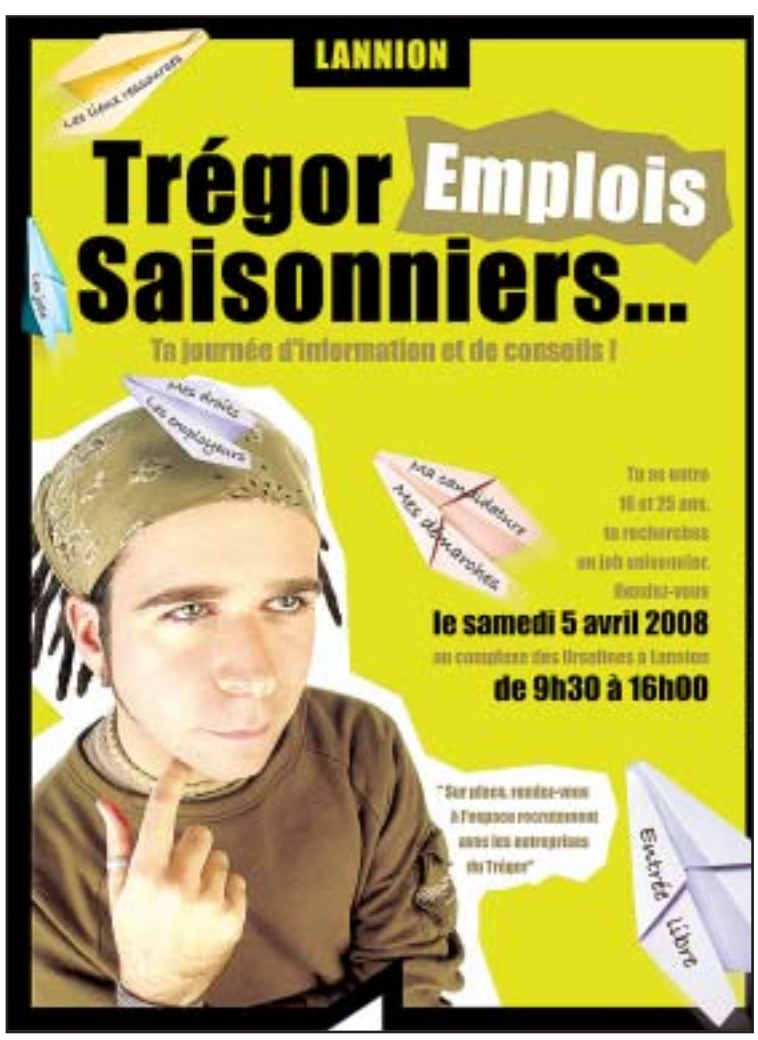

> Un beau palmarès sportif !

La municipalité et l'office municipal des sports, fidèles à la tradition, comme l'a fait remarquer Gérard Gousset, maître de séance en tant que président de l'OMS, ont présenté, pour la 28e fois cette année (cette tradition dure depuis... 1980 !), tous celles et tous ceux qui, dans de nombreuses disciplines sportives, se sont illustrés, en remportant des titres régionaux, interrégionaux, nationaux et même internationaux à l'image de **Sébastien Combot**, champion du monde KIH Slalom à Iguazu au Brésil qui prépare actuellement son duel « fratricide » afin d'obtenir son ticket pour les J.O de Pékin ou encore de son club (**Cf. photo des récompensés**), classé 2e au classement national des clubs 2007, vice-champion de France des clubs de slalom 2007 à Bourg St-Maurice et sélectionné au championnat d'Europe des clubs en 2008. Sans oublier, bien entendu, tous les clubs qui abritent plus de 6 500 licenciés, tous les autres sportifs, pratiquents, entraîneurs qui doivent être en même temps éducateurs, dirigeants, éducateurs... **« En participant aux différents concours et compétitions, vous avez porté les uns et les autres très haut les couleurs de vos clubs, véhiculé ici et là et même très loin parfois une belle image de notre ville et de sa jeunesse saine et dynamique »** a salué le président de l'OMS avant de remettre les nombreuses récompenses. ●

De nombreux sportifs et de nombreux clubs ont été récompensés à l'image du club de canoë-kayak de lannion ou encore du club de rugby de l'ASPTT...

> Enssat-IUT : portes ouvertes

L'IUT (Info-Com, Informatique, Mesures Physiques, réseaux et télécoms, 5 licences pro...) et l'Enssat (Electronique, Informatique et optronique), travaillant toujours en synergie sur le campus universitaire lannionnais, ont organisé leur journée portes ouvertes le même jour histoire d'affirmer, avec encore plus de vigueur, leur complémentarité dans certains secteurs comme celui des sciences, dites dures. Des filières qui offrent pourtant de nombreux débouchés mais qui sont boudées depuis quelques années par les futures étudiants (es) qui préfèrent les métiers de la communication et de l'information comme on a encore pu le voir dans le département info-com où les professeurs agissent souvent à contre-courant en essayant, plutôt, de dissuader certains de l'opportunité de leur choix. Surtout ceux qui rêvent de devenir journaliste comme ceux qu'ils voient à la TV, qu'ils peuvent lire dans les grands journaux ou qu'ils entendent à la radio... Loin du rêve la réalité avec ce métier qui offre de moins en moins de débouchés (regroupement dans la presse, TV, radio, etc...) à part peut-être les futurs journaux du Web qu'essayent de développer certains journalistes... De toute façon le recrutement n'est pas non plus facile. A Lannion, on compte chaque année plus de 800 demandes pour... 28 places. C'est dire ! Rien à voir avec l'informatique qui a toujours du mal à recruter que ce soit à l'IUT comme à l'Enssat où lors de cette journée on a pu assister à de nombreuses expériences bien concrètes comme cet ancien étudiant, Jérôme Astier, 26 ans, **(Cf. notre photo)** devenu chercheur dans sa propre école qui a mis au point un système « révolutionnaire » qui permet à chaque automobiliste de connaître depuis son habitacle,

via un GPS ou un PDA, les obstacles, les panneaux de signalisation, les limitation de vitesse, la température (verglas ou pas ?), les véhicules venant aux intersections, les véhicules de secours, etc... 100 m avant et donc de se tenir sur ses gardes et d'anticiper en visionnant d'une manière virtuel bien entendu un véhicule venant de sa droite, un embouteillage, un feu rouge... Ce protocole nommé « Pow Wow » est un système à très basse consommation avec une technologie à distance appelé Zigbee qui prend 3 fois moins de place que le système Wifi/Bluetooth et qui ne sera pas plus grand qu'une carte SD. Ce système pourrait également influer sur la modulation de la vitesse du véhicule ! Ce projet qui a 2 ans est à son début de développement et des premiers contacts ont déjà été pris avec PSA/ Renault. ●

> Ar Santé : premiers locataires...

Un an après avoir posé la première pierre, élus, responsables de la municipalité et de Côtes d'Armor Habitat se sont réunis pour remettre symboliquement les clés aux 16 nouveaux locataires du **« nouveau vieil Ar Santé »** qui habitent désormais dans deux petits immeubles comprenant 3 T3, 6 T2 et 7 T3... L'ensemble de l'opération comprend la démolition de 127 logements sur le site et la reconstruction déjà terminée de 230 sur la ville : 105 hors site (18 à Rosalic, 75 à Kerlitous et 12 à Buhulien) et 125 sur site (105 logements dont 95 en habitat collectif constitués de 6 bâtiments - 43 T2, 45 T3, 7 T4 -, 10 logements pavillonnaires avec garage dont 4 T3, 4 T4 et 2 T5 et 20 logements qui seront implantés en lieu et place du dernier bâtiment démoli. La fin des travaux est prévue pour 2010... ●

> Semaine sans pesticides

L'association ACAP (Action Citoyenne pour une Alternative aux Pesticides) organise la 3e édition de la Semaine sans pesticides du 20 au 30 mars. Cette opération nationale vise à alerter le grand public sur les dangers des pesticides et les alternatives possibles. En effet, la France reste un grand consommateur de pesticides puisqu'en 1999 le pays se situe au 3e rang mondial et au 1er rang européen. Cette problématique reste importante à prendre en compte d'autant plus que les utilisateurs ne sont pas seulement les agriculteurs. L'emploi des produits phytosanitaires par les jardiniers amateurs n'est pas sans risque tant pour l'environnement que pour la santé. C'est pourquoi certains bassins versants, structures publiques, dont le rôle vise à accompagner le monde agricole, les collectivités, les jardiniers vers de meilleures pratiques pour améliorer la qualité de l'eau participent à la manifestation. Les bassins versants Jaudy-Guindy-Bizien, Lieue de Grève et du Léguer vous donnent rendez-vous pour comprendre la problématique des pesticides et les solutions pour les remplacer. **Conférences, animations en jardineries, visites, ballades contées, films, débats animeront ses 10 jours sous la thématique des alternatives aux pesticides. Pour en savoir plus sur le contenu des animations : www.lannion-tregor.com ou au 02.96.05.09.24.** ●

> Plantes et jardins du Trégor

Le Lions Club de Lannion cherchait une action sociale nouvelle pour alimenter ses œuvres sociales. C'est ainsi qu'est née en 1997, l'exposition-vente **« Plantes et jardins du Trégor »** au château de Kergrist en Ploubezre. Un événement annuel qui réunit chaque année plus de 2 000 visiteurs et rassemble plus de 40 exposants producteurs, collectionneurs et autres présentations. Les bénéfices réalisés sont reversés à des associations ou des structures locales comme la Banque alimentaire pour l'achat de matériel en 1997-1998 (3 000 €), le centre hélio-marin de Trestel pour l' achat de matériels en 1999-2000 (3 000 €), l' I.M.E. de Tréguier pour l'achat de matériels ludiques en 2001-2002 (6 000 €), le centre hospitalier et la polyclinique de Lannion pour l' achat de 4 pompes de diffusion de médicaments protocolisés pour la chimiothérapie à domicile en 2003-2004 (12 000 €), le parrainage de l'éducation d'un chien d'assistance pour personne handicapée en 2005-2006 (11 000 €), l'acquisition de défibrillateurs automatiques et l'information de la population en 2007-2008 : trois à Lannion, un à Perros-Guirec, un à Trébeurden,un à Trégastel et un à Tréguier (15 000 €).
La 12e exposition-vente « Plantes et Jardins du Trégor » aura lieu les 12 et 13 avril, de 10 h à 18 h, au château de Kergrist à Ploubezre. ●

A L'AFFICHE

MARS...

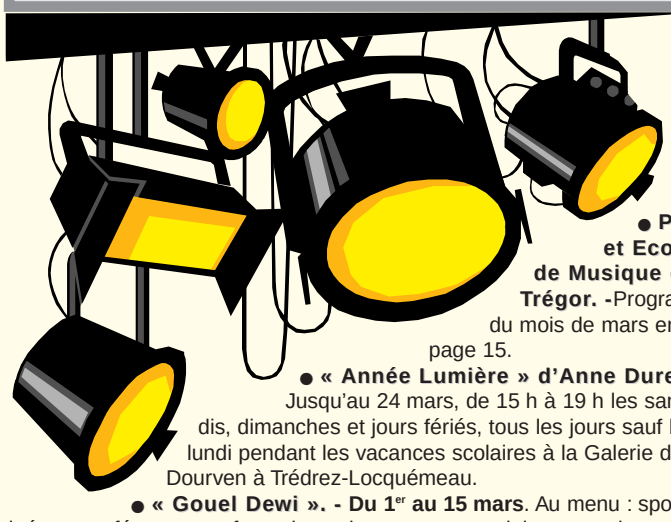

● **Pixie et Ecole de Musique du Trégor. -**Programme du mois de mars en page 15.

● **« Année Lumière » d'Anne Durez. -** Jusqu'au 24 mars, de 15 h à 19 h les samedis, dimanches et jours fériés, tous les jours sauf le lundi pendant les vacances scolaires à la Galerie du Dourven à Trédrez-Locquémeau.

● **« Gouel Dewi ». - Du 1er au 15 mars**. Au menu : sport et cinéma, conférences en français, en breton et en anglais et pour la première fois, une exposition de photos. (**Cf. page 14).**

● **Exposition de Laurent Bonny. - Jusqu'au 29 mars**, 7 jours sur 7, de 9 h à 18 h 30 à la Résidence du Parc Sainte-Anne...

● **Concert de musique solidaire. -** Organisé par l'association BASE - Bénin Armor Santé Education, **dimanche 2 mars à 15 h 30**, salle des Ursulines. Au programme : présentation audiovisuelle sur les associations BASE et Christian Steunou sur les droits de l'enfant, **Chœur de chambre du conservatoire de Saint-Brieuc (40 choristes)** et **Orchestre d'hamonie de saint-Brieuc (70 musiciens)**. Entrées gratuites et libres contributions au bénéfice de la construction d'un centre de santé à Oroukpare au Bénin.

● **« Gilbert Bescond & le Quintette Atlanthalys ». Musique de chambre. Création après résidence au Carré Magique. - Gilbert Bescond** est guitariste de jazz et aujourd'hui, il entreprend d'écrire un quintette à cordes avec contrebasse pour une jeune formation, **Atlanthalys**... **Mardi 4 mars à 20 h 30 au Carré Magique.**

● **« Rain/Bow »/ Arc après la pluie. Un spectacle de Jérôme Thomas. Cirque. -** Dans son nouveau spectacle **Jérôme Thomas** propose deux ambiances radicalement différentes. La première partie, **Rain** - la pluie -, plonge le spectateur dans un univers alternant blanc et gris. La seconde partie, **Bow,** est une explosion de couleurs. **Jeudi 6 mars à 20 h 30 au Carré Magique**.

● **« Vie de femmes ». - Semaine de la Femme du 6 au 13 mars.** Conférence et de nombreuses expos. (**Cf. Page 14 et en dernière page**).

● **Régional de gymnastique aux agrès. - Samedi 8 et dimanche 9 mars** à la Maison des Sports.

● **« Filigranes »/ 20 ans d'édition. - Exposition du 10 mars au 19 avril, de 15 h à 18 h 30 sauf dimanche, mardi et jours fériés, à l'Imagerie**. Vernissage le samedi 8 mars à 18 h. Rencontre avec Patrick Le Bescont et plusieurs photographes de la région Bretagne, publiés par Filigranes, samedi 19 avril.

● **Loïc Lantoine. Chanson pas chantée. -** Amoureux des mots, **Loïc Lantoine** a débuté, solo, en déclamant ses poésies dans les bars. C'est peut-être dans ces bistrots qu'il s'est forgé ce timbre un peu cassé qui n'est pas sans rappeler celui d'**Arno**. Aujourd'hui, Loï c Lantoine, c'est **Loïc Lantoine ET François Pierron**. Une voix, une contrebasse, intime alchimie pour un duo complice en poésie et en musique. **Mardi 11 mars à 20 h 30 au Carré Magique.**

● **Intimae (petits opéras obliques et insulaires) par le Turak Théâtre. Théâtre. Marionnettes. -** Sur scène, un étonnant capharnaüm. Un monde apparemment inanimé, peuplé d'objets bricolés, détournés de leur quotidien…Une escadrille d'armoires constellées de fenêtres, un florilège de cocottes-minute, un palmier et sa dérisoire corolle de sable... **Jeudi 13 mars à 20 h 30 et vendredi 14 à 19 h 30 au Carré Magique.**

● **16e édition du Gala de l'Enssat. - Samedi 15 mars**, à partir de 22 h 30, salle des Ursulines, soirée dancefloor avec deux DJ de renommée : **DJ MCB** et **S.ONE**.

● **« La possibilité d'être du ciel » de Thierry Le Saëc. - Expositions sous forme de triptyque du 15 mars au 19 avril,** dans trois lieux à Lannion : exposition sur les livres d'artiste à la médiathèque, travaux où intervient la photographie et/ou l'image numérique à la galerie L'imagerie, et peintures et production d'une œuvre conçue pour le lieu à partir d'un texte d'Isabelle Garron à la chapelle des Ursulines. Cette dernière création s'inscrira plus particulièrement sur les 4 baies vitrées de la chapelle.

● **Coupe de France de volley-ball. - Dimanche 16 mars**, salle Michel Condom.

● **« Gyrations of Barbarous tribes » (tournoiement de tribus barbares) par Kubilai Khan Investigations. Danse. - Kubilai Khan Investigations** n'est pas une compagnie mais **« un comptoir d'échanges artistiques »** qui réunit, depuis 1996 musiciens, danseurs, circassiens, vidéastes, photographes d'origines diverses... **Mercredi 19 mars à 20 h 30 au Carré Magique.**

● **« I look up, I look down... » par la compagnie Moglice - Von Verx. Cirque. - Chloé Moglia** et **Mélissa Von Vépy** ont un talent fou pour s'affranchir de la pesanteur du monde et se suspendre dans les airs comme par magie... **Mardi 25 mars à 20 h 30 au Carré Magique.**

● **« Musica Nuda » / Petra Magoni, Feruccio Spinetti. Jazz vocal. -** Sans autre filet que celui d'une voix et l'appui d'une contrebasse, **Petra Magoni** et **Feruccio Spinetti** jouent à nu un répertoire très éclectique qui privilégie la chanson d'aujourd'hui. **Jeudi 27 mars à 20 h 30 au Carré Magique.**

● **Semaine sans pesticices. - Du 20 au 30 mars**. Programme des animations sur **www.lannion-tregor.com** ou au 02.96.05.09.24.

● **Fest Deiz à Beg Léguer. -** Dimanche 30 mars à 15 h au centre aéré .

● **Salon Jap'and Trégor. -** Ce salon annuel organisé par des étudiants de l'Enssat se propose de vous faire découvrir plusieurs facettes du pays du soleil levant à travers la 3ème édition de la Jap'And Trégor **dimanche 30 mars, de 8 h à 18 h, au centre Jean Savidan**.

Du 8 mars au 19 avril 2008 à l'Imagerie

> « Filigranes »

20 ans d'édition

L'Imagerie fête les « 20 ans d'édition de Filigranes » du 8 mars au 19 avril, en organisant une exposition de l'ensemble des livres publiés, une salle avec un accrochage sous forme de « cabinet de curiosité » avec près de 200 photographies, un focus sur deux jeunes photographes : Joséphine Michel pour « Lude » et Myriam Richard pour « Les aventuriers ». Un hommage sera également rendu à Yvon Le Marlec récemment disparu...

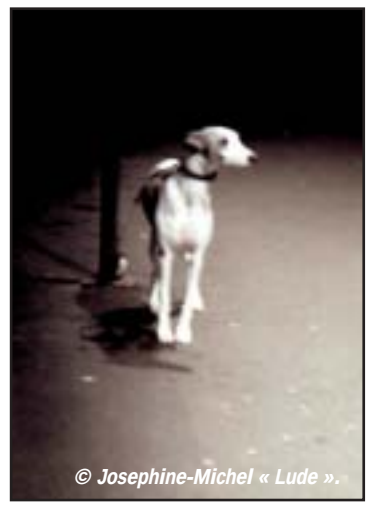

© Josephine-Michel « Lude ».

Les éditions Filigranes poursuivent un cheminement original et audacieux pour s'être spécialisées dans l'édition photographique et l'édition d'artistes. Les choix éditoriaux vont d'auteurs connus à des premiers livres. Fondées il y a 20 ans par **Patrick Le Bescont**, le catalogue contient 300 titres. La démarche éditoriale de Filigranes est de conjuguer, dans des livres singuliers, l'image et l'écriture, faisant ainsi se croiser les regards et les sensibilités d'auteurs photographes, d'artistes et d'écrivains contemporains, sans exclusion de styles ou de genres.

" Filigranes Éditions "

Comme l'explique **Assïa Kettani** après un entretien avec **Patrick Le Bescont** en décembre 2007, les éditions Filigranes, à mi-chemin entre expérimentation artistique et édition, ont été pendant longtemps l'une des seules maisons d'éditions spécialisée dans la photo, faisant preuve d'une démarche originale et audacieuse qui a accompagné le parcours atypique de ce photographe, aujourd'hui directeur artistique de ces publications. Créées en 1988 par Patrick Le Bescont, **« Filigranes »** fêtent cette année leur 20e anniversaire, vingt ans d'existence au cours desquels près de 300 ouvrages ont été publiés, rassemblant plus d'une centaine de photographes et le même nombre d'auteurs. En 2003, les éditions Filigranes ont été récompensées du prix Nadar pour l'ouvrage de **Bernard Guillot**, **« Le Pavillon Blanc »**.
Patrick Le Bescont était photographe autodidacte avant de se lancer dans l'aventure éditoriale et de fonder Filigranes en 1988, démarche issue de sa volonté de publier ses propres photos. Aujourd'hui, les éditions publient entre quinze et dix-huit titres par an, une dizaine de collections, et de nombreux ouvrages issus de collaborations avec des galeries et centres artistiques tels que les galeries **Filles du Calvaire, Anne Barrault, Camera Obscura, Polaris, le Centre des arts d'Enghien les Bains, le Lieu Unique** ou encore **l'Abbaye aux Dames.**.. Depuis sa création, l'approche éditoriale menée par Patrick Le Bescont n'a cessé d'explorer les possibilités de cette pratique, d'en approfondir les usages et d'interroger les limites entre les mondes de l'art et de l'édition. Son autodidactisme dans le monde de l'édition lui a permis d'aborder la pratique avec une fraîcheur novatrice et créatrice, d'élaborer son approche de l'édition autour de concepts originaux, de la recherche de jeunes auteurs, laissant la place d'honneur à l'expression de l'artiste jusque dans la forme éditoriale. Avec la volonté de créer une rencontre entre édition, littérature et photographie, Patrick Le Bescont trouve dans les textes littéraires ou poétiques qui accompagnent les images des échos au sens des œuvres. Loin de l'exégèse et de la critique, ces textes, qui sont pour la plupart antérieurs aux images, ouvrent un autre espace de création conjoint à celui des photographies, esquissant ainsi un cadre interprétatif à l'intérieur duquel l'image se déploie. Filigranes ne revendique pas de ligne éditoriale stricte mais des choix fondés sur des coups de cœur, offrant ainsi une grande diversité d'auteurs, de thèmes, de styles et d'approches esthétiques. Dans le but d'accompagner la création contemporaine, le choix des artistes, photographes et auteurs, se tourne en priorité vers les jeunes auteurs, ce qui n'empêche pas la publication d'artistes aussi connus que **Bernard Plossu, Raymond Depardon, Shoji Ueda, Thibaut Cuisset, Carlos Saura, Philippe Sollers** ou **Marie Darrieusseq**...
Parallèlement à cette pratique aussi diversifiée que créative, plusieurs collections différentes explorent des thèmes plus précis. Par exemple, **« l'oiseau rare »**, une collection en collaboration avec la fondation Enfants en difficultés explore le thème de l'enfance dans l'œuvre d'un photographe, la collection **Visa** s'attache à la thématique du voyage, du paysage. Mais l'originalité de la démarche éditoriale de Filigranes naît de l'objet lui-même : les livres sont conçus comme de véritables projets artistiques uniques plutôt que comme simples reproductions d'images.
Chaque livre, véritable point de rencontre entre l'artiste et l'éditeur, est issu d'un projet commun : Patrick Le Bescont réalise le livre en collaboration étroite avec l'artiste, de manière à ce que le livre réponde au mieux à la personnalité de ce dernier.
Rien n'est laissé au hasard ou à la routine, et tout est soigneusement pensé et choisi en fonction des œuvres.
Un choix dans lequel rien n'est impossible, du « **livre accordéon »** à volets dépliants, tels La méthode, de **Laurent Millet** et **François Seigneur**, réalisé en collaboration avec l'Abbaye aux Dames, à l'utilisation de matériaux tels que le latex pour les pages du livre de **Marika Bürhrmann**, ou encore **« You don't know what you're missing »**, de **Barthélémy Toguo**, un livre mélangeant une variété de papiers différents - cartonnés ou papier bible.
Afin que chaque œuvre soit reproduite sur le papier qui lui correspond de le mieux, les livres se plient à la volonté de l'artiste et aux exigences des œuvres. Le résultat : des **« livres d'artistes »** uniques qui prolongent le geste créatif, et dans lesquels le support papier épouse les contours de l'œuvre...
L'Imagerie fête les **« 20 ans d'édition de Filigranes »** du 8 mars au 19 avril 2008, en organisant une exposition de l'ensemble des livres publiés, une salle avec un accrochage sous forme de « **cabinet de curiosité »** avec près de 200 photographies, un focus sur deux jeunes photographes : **Joséphine Michel** pour « **Lude »** et **Myriam Richard** pour **« Les aventuriers »** ; un hommage sera également rendu à **Yvon Le Marlec** récemment disparu édité par Filigranes et que l'Imagerie avait plusieurs fois reçu comme maitre de stage. Un lieu de lecture sera aménagé qui se présentera comme un salon-bibliothèque dans la galerie. Parallèlement, un écran-vidéo et des bandes sonores diffuseront, en boucle, des entretiens avec quelques artistes/photographes, ou chacun abordera sa problématique et l'intérêt de voir son travail imprimé dans les pages d'un livre.

> Exposition du 10 mars au 19 avril, de 15 h à 18 h 30 sauf dimanche, mardi et jours fériés.Vernissage le samedi 8 mars à 18 h. Rencontre avec Patrick Le Bescont et plusieurs photographes de la région Bretagne, publiés par Filigranes, samedi 19 avril. L'Imagerie 19, Rue Savidan 22300 Lannion. Tel : 02.96.46. 57.25. l-imagerie@wanadoo.fr

© Myriam-Richard

© Myriam-Richard

Culture / Sevenadur

> Nouveaux prix scientifiques

En juillet 2007, disparaissaient deux grande figures trégorroises. **Jean-Yves Le Traon** et **Jacques Papet Lépine** étaient deux humanistes distingués et deux scientifiques émérites et reconnus. Au-delà de leur carrière professionnelle, on retiendra leur dévouement constant et leur rôle de promoteur et d'animateur du développement scientifique en Bretagne, leur fascination et leur intérêt pour l'installation et la croissance de l'enseignement supérieur et de la recherche publique dans notre région. Tous les deux pensaient que la science pouvait faire avancer l'humanité vers un mieux être. L'implication de l'un ou de l'autre, jusqu'à il y a peu, dans les projets trégorrois (handicap et nouvelles technologies, conférences « société et sciences » qui ont eu un grand succès, publications scientifiques...) doit inciter tout le monde à relever les défis de la mondialisatioin et à trouver des solutions pour notre région. Aussi, afin que leur apport ne se perde pas et que leur œuvre ne sombre pas dans l'oubli, l'Apast (association pour l'animation scientifique du Trégor) avec le soutien de collectivités locales, d'industriels et d'autres institutions du Trégor, regroupés dans un club partenarial, a décidé de créer la Médaille Jean-Yves Le Traon, adossée au Prix de l'Initiative Junior-Trégor, et la Médaille Jacques Papet Lépine, adossée au prix de l'Innovation-Trégor, qui seront décernés chaque année à des espoirs du développement du monde économique. Un ouvrage biographique sera également consacré à ces deux personnalités. Le 1er prix concerne les étudiants de bac + 2 à bac + 4 qui suivent une formation dans le Trégor... Le 2e prix viendra, quant à lui, saluer les efforts d'une chercheur, d'un ingénieur nouvellement diplômé quelque soit son domaine. Il visera les rapports de stages ou de fin d'études, les mémoires, thèses, de niveau bac + 5. Les lauréats de ces deux prix recevront, chacun, la médaille et 3 000 €, chacun. ●

> Gala de l'Enssat : 16e édition

Le Gala de l'Enssat, événement majeur de la vie culturelle de Lannion, va bientôt ouvrir les festivités printanières. Depuis ses premiers pas en 1992, il a su s'imposer comme une soirée incontournable occupant une place de choix dans l'agenda des fêtes lannionnaises. Il doit sa réussite aux innovations continues des étudiants qui font de lui, année après année, un moment de convivialité et de joie par excellence. Cette année, le gala aura lieu à la grande salle des Ursulines **le samedi 15 mars** et se déroulera en deux parties. Une première partie de soirée, réservée aux étudiants actuels et anciens, au personnel de l'école ainsi qu'à ses partenaires, qui débutera à 17 h 30 par un cocktail suivi d'un repas... Ensuite, la **Fanfar'Ô Pruneaux**, qui nous vient tout droit de Paimpol, fera monter l'ambiance d'un cran avant la deuxième partie de soirée, ouverte à tous, qui commencera à partir de 22 h 30. Pour cette 16e édition, l'équipe organisatrice a décidé de produire deux DJ de renommée : **DJ MCB** et **S.ONE**. A 20 ans seulement, **DJ MCB** est le meilleur DJ de sa génération et a déjà animé des soirées dans le monde entier (Los Angeles, Dubaï , Algerie,Tunisie....), des prestations pour des artistes internationaux (**50 cent, Craig David, Smartzee**...) mais aussi nationaux (DJ officiel de **Matt Houston**..)... On a également pu le voir sur des plateaux de télévision et l'entendre sur de multiples radios. **DJ MCB** est la révélation de l'année 2008. Ses shows « live » ont fait de lui un artiste hors pair, original ! Influencés par la funky music et la soul, ses sets R'n'B Chic & House attirent un large public aux styles différents. ●

> Salon Jap'and Trégor

Le Japon possède une culture aussi riche que particulière. Son modernisme contraste étonnamment avec ses traditions. Le projet Eden se propose de vous faire découvrir plusieurs facettes du pays du soleil levant à travers la 3e édition du salon **Jap'And Trégor**, organisé par des étudiants de l'Enssat. Ce salon qui aura lieu **le dimanche 30 mars, de 8 h à 18 h, au centre Jean Savidan**, présente divers aspects de la culture niponne. Plusieurs stands et ateliers seront proposés afin de plonger le visiteur au coeur du Japon d'hier et d'aujourd'hui. Ainsi, il sera possible de s'initier à l'art de l'origami, au jeux de Go ou encore d'assister à une démonstration de Ninjutsu mais aussi de Kendo. Toujours dans cet esprit de découverte, plusieurs concours et tournois seront organisés au cours de ce salon.Un premier concours de dessin est dès maintenant lancé. Son thème est **« Le Japon défile »** : Inventez les vêtements, costumes ou uniformes les plus fous ! Pour de plus amples informations vous pouvez consulter le site internet du projet Eden : **http://eden.entreprendre.enssat.fr/** ●

Société de Construction Bretagne-Loire
EIFFAGE CONSTRUCTION
CÔTES D'ARMOR
ENTREPRISE CERTIFIÉE
CONSTRUIRE LA QUALITÉ A VOS CÔTÉS
EIFFAGE CONSTRUCTION
CÔTES D'ARMOR
Route de Guingamp - BP 4 - 22300 LANNION
Tél : 02 96 46 78 60 - Fax : 02 96 37 44 32

Du 15 mars au 19 avril à l'Imagerie, à la chapelle des Ursulines et à la médiathèque

> Thierry Le Saëc : « La possibilité d'être du ciel »

Expositions sous forme de triptyque du 15 mars au 19 avril, dans trois lieux à Lannion : exposition sur les livres d'artiste à la médiathèque, travaux où intervient la photographie et/ou l'image numérique à la galerie L'imagerie, et peintures et production d'une œuvre conçue pour le lieu à partir d'un texte d'Isabelle Garron à la chapelle des Ursulines. Cette dernière création s'inscrira plus particulièrement sur les quatre baies vitrées de la chapelle.

Vitrail, chapelle des Ursulines. Création de Thierry Le Saëc. Poème d'Isabelle Garron.

Né en 1957, **Thierry Le Saëc** développe depuis maintenant plus de 20 ans un travail de plasticien, privilégiant la peinture et le dessin. Depuis quelques années, il explore de nouveaux matériaux par l'utilisation de l'image photographique et numérique. Pour Thierry Le Saëc, il n'y a pas de frontière entre les différents ateliers. Chaque technique permet le rebond, relance et nourrit le processus créateur. Il cherche et explore toutes les techniques qui permettent à l'œuvre de se réaliser ou de se penser. Dessin, peinture, gravure, empreintes, rehauts…jusqu'à l'exploration des nouvelles techniques liées au numérique et aux possibilités offertes par les logiciels de l'ordinateur, tout peut s'explorer. À la seule condition de rechercher l'outil le plus juste qui permette d'être au plus près d'une vérité ou d'une nécessité, avec comme seule ambition le partage et le dialogue autour de celle-ci.
En 1989, il découvre la gravure. Très rapidement, dès 1992, Thierry Le Saëc s'intéressera au livre d'artiste qui met en dialogue et en correspondance son travail de graveur et de plasticien avec des écritures diverses. La diversité des directions explorées, l'approfondissement des choix, frappent ceux qui découvrent ce travail. Dans les années 1999, un quadrillage construit par le pliage de la feuille apparaît et devient plus tard une ligne de partage matérialisée par un fil... Cette ligne trace, construit et délimite. Le dessin est toujours là présent dans les peintures et les gravures.
Ses grandes compositions de deux formes horizontales adjacentes des années 2001/2002 sont soulignées par une bande de couleur séparatrice. En août 2003, toute une nouvelle série de toiles naît au cœur de cet été de canicule. Sur un fond de jus d'acrylique gris, est posée une large bande de papier blanchi, nourrie de strates lumineuses, bordée et contenue par une fine arrête de couleur. Rehaut au bord du jour, une ouverture sur la lumière, cette série a été faite dans la pensée de **Matisse** qui peint, en 1914, la nuit, l'impensable lumière de la nuit, dans **« Porte-fenêtre à Collioure »**. **Matisse** ouvrait un champ infini à la peinture. Dès 2005, il abandonne toutes ces techniques et découvre la qualité si particulière de la gouache, matière presque évanescente, du pigment et de l'eau, gouache si lumineuse qui, contrairement à l'huile, ne revendique pas l'espace qu'elle occupe mais absorbe la lumière, l'intériorise. Dans cette même préoccupation, le marouflage sera aussi abandonné à partir de cette période. Tout l'effort sera concentré par un travail sur la couleur...
Parce que l'abstraction dérobe la réalité, son langage s'ouvre sur le monde. Celui-ci s'ouvre encore quand il aborde la photographie numérique et toutes les possibilités qu'offre celle-ci en matière de création. Comme le souligne Daniel Kay dans un texte sur le travail de Thierry Le Saëc. Daniel Kay poursuivra sa réflexion sur les dernières œuvres de Thierry Le Saëc, dans le catalogue à paraître à l'occasion des expositions organisées à Lannion (galerie L'Imagerie, chapelle des Ursulines et Médiathèque) et à Lorient (galerie du Faouédic). ●

> « La possibilité d'être du ciel » exposition sous forme de triptyque, du 15 mars au 19 avril, dans trois lieux : à la médiathèque avec une exposition sur les livres d'artiste, à l'Imagerie avec des travaux où intervient la photographie et/ou l'image numérique et à la chapelle des Ursulines avec des peintures et la production d'une œuvre conçue pour le lieu à partir d'un texte d'Isabelle Garron. Cette création s'inscrira plus particulièrement sur les 4 baies vitrées de la chapelle.

Galerie du Dourven

> Anne Durez « Année lumière »

En 2005, **Anne Durez** se rend sur l'île Spitzberg dans le cadre d'une résidence Villa Médicis, hors les murs, financée par l'Agence Française d'Actions Artistiques. Le Spitzberg, île principale de l'archipel du Svalbard, est situé au-delà du cercle polaire Arctique. Pendant une période centrée autour du solstice d'hiver et située entre le 23 septembre et le 21 mars le soleil ne se lève pas pendant plusieurs semaines. Le projet d'Anne Durez est d'assister à cette lente apparition du soleil au-dessus de la ligne d'horizon et de se confronter physiquement aux conditions extrêmes du cercle polaire, d'observer les contraintes et les rituels qu'il implique. Le résultat de ce périple est un film de 47 minutes qui mélange ses observations du réel avec des éléments fictionnels. Le film navigue entre documentaire et fiction. L'artiste a choisi de ne laisser aucune parole ou commentaire. La bande son est faite du bruit du vent, du bruissement des corps se déplaçant dans la neige,
du cri des animaux de la banquise…parfois s'alimentent l'une l'autre pour rendre tangible cette réalité indéfinie. Au Dourven, l'artiste imagine un dispositif d'exposition entraînant le spectateur dans un dédale de salles qui
alternent entre obscurité et lumière. Chaque espace ménage ses effets de surprises. Dans ces pièces, Anne Durez présente des photographies et des documents vidéos, entretiens de quelques personnages rencontrés
sur l'île, actions ritualisées de l'homme sur cette nature. La projection du film « **Année lumière »** placé au cœur de l'exposition engage un dialogue avec ces différentes salles et le parc qui l'entoure.
> « Année Lumière » d'Anne Durez. - Jusqu'au 24 mars, de 15 h à 19 h les samedis, dimanches et jours fériés, tous les jours sauf le lundi pendant les vacances scolaires à la Galerie du Dourven à Trédrez-Locquémeau. ●

> Gouel Dewi : sport et culture

Organisée depuis 1998 par le service culturel de la Ville, la comité de jumelage Lannion/ Caerphilly et Ploubezre/ llanbradach et le Centre culturel breton, la Gouel Dewi (Gwyl Dewi en gallois) s'inscrit dans un contexte de développement continu des échanges entre la Bretagne et le Pays de Galles. Célébré là-bas le 1er mars, Lannion consacre au saint-patron des Gallois une semaine d'animation du 1er au 15 mars. **« La Gouel Dewi n'abordera pas tous les aspects de la vie galloise mais son programme est très diversifié : on y trouvera du sport et du cinéma, des conférences en français, en breton (avec traduction) et en anglais sur le Pays de Galles et la langue galloise et, pour la première fois, une exposition de photos »** souligne Pierre Lavanant, président du Centre culturel breton, rejoint dans ses propos par Marie-France Jaffrédo, présidente du comité de jumelage, qui précise qu'il n'y aura pas d'événement festif comme les autres années. **« Il n'y aura pas de concert ni de fest-deiz »** ni de chœur gallois car, le chef de chœur étant enceinte, le projet a échoué ! La fête commencera donc le 1er mars à 15 h à la médiathèque avec la diffusion du DVD **« La promesse des mots »**, film de Florence Mahé et Rolland Savidan. Ce film est à la fois un portrait et un voyage en poésie de Heather Dohollau, poétesse d'origine galloise et d'expression française, âgée de 93 ans, qui sera présente après le film pour une conférence débat. A 17 h, dans le même lieu, vernissage de l'exposition photos sur le Pays de Galles (35 photos réalisées par des membres d'Objectif Image Trégor et de Déclic Armor). Dimanche 9 mars, place au cinéma avec la projection du film **« L'amour six pieds sous terre »** en V.O. à 10 h 30 aux Baladins avant la causerie bilingue breton/ Anglais de J. Gibson & R. Thorpe sur l'apprentissage du gallois mardi 11 mars de 18 h 45 à 20 h au centre Jean Savidan. Fin de semaine plus sportive le samedi 15 mars à partir de 17 h 30 dans la salle de conférence du centre Jean Savidan avec les définitions des règles du rugby avant le traditionnel match France-Pays de Galles dans le cadre du Tournoi des VI Nations qui sera retransmis à partir de 18 h sur grand écran. ●

> « Vie de femmes... »

La journée internationale de la Femme a lieu chaque année le 8 mars. Une seule journée ! Pour amplifier cet hommage aux femmes, le CCAS, le CIDF, le club Soroptimist, Amnesty International, le PIJ et les clubs photos Objectif Image Trégor et Déclic'Armor, ont décidé d'organiser une semaine de la femme « **Vie de femmes »** du 6 au 13 mars. Au programme : une conférence **« comment devient-on fille ou garçon ? »**, le 6 mars à 20 h 30 au centre Jean Savidan, une animation sur les relations filles-garçons, le 7 mars, à 20 h à la Maison des jeunes, et 4 expositions animées (peinture, sculpture, photos...) samedi 8 et dimanche 9 mars, dans la chapelle des Ursulines et le hall des Ursulines, de 10 h à 19 h, et dans l'ancienne bibliothèque, de 14 h à 18 h. Cette expo sur le **« Travail au féminin »** se prolongera jusqu'au 13 mars. ●

Culture / Sevenadur

> Au Pixie

● **Concert des groupes Loosers boys + Sylvie et Les Garçons. -** Sylvie Jaget, chanteuse et flûtiste de **Sylvie et les Garçons**, est passionnée de jazz depuis fort longtemps. Elle distille de sa voix suave et limpide des standards de jazz (**« Stolen-moments »**, **« Love for sale »**) ainsi que des bossa-novas (**« Veracruz »**, **« So danco samba »**, etc...). Elle sera accompagnée lors de cette soirée par quatre garçons prêts à la servir sans compter.... Patrick Losquin au piano, Christian Geille à la guitare et à l'harmonica, Alexis Bondu à la basse et Joël Caruana à la batterie. **Samedi 8 mars à 21 h.**

● **Soirées jazz avec Tempo. -** Leur passion commune pour le jazz et les musiques actuelles, a fait se retrouver et travailler ensemble de nombreux instrumentistes et chanteurs, au sein de l'association lannionnaise **Tempo Jazz**, dirigée par **Jean-Mathias Petri**, flûtiste reconnu, qui joue dans de nombreuses formations et qui enseigne également au conservatoire de St-Brieuc. Ces passionnés regroupés en combo (ensemble de quelques musiciens) ou, et, dans le grand orchestre, proposent depuis quelques années déjà le fruit de leur travail à un public fidèle et toujours nombreux, les 2e vendredi de chaque mois. La deuxième partie de soirée se mue en une jam-session, à laquelle tous les musiciens sont les bienvenus pour interpréter des thèmes (standards) prévus en début de soirée ou décidés sur l'instant. **Vendredi 14 mars à 21 h**.

● **Jack on the dancefloor experience. -** Réunion d'intensité entre un duo basse-batterie puissant, un clavier destructuré, une voix bionique et rageuse : le **Jack**, entité hybride nourrit aux essences expérimentales, navigue entre un post-rock débridé et les sphères euphoriques des musiques électros. Le dancefloor va s'ouvrir, laissez-vous emporter dans un univers trans-psychédélique. Derrière le nom de **Jack on the dancefloor** se dissimulent quatre musiciens aguerris à toutes les formes de musiques. Déjà remarqué pour son doigté à la guitare dans les groupes **Ménage à Trois** (jazz rock), **Balle de Luxe** (world jazz musette) ou encore **Komisser Socrate** (fusion rock breizh), **Jack** a cette fois-ci décidé de se mettre à la basse pour nous offrir un jeu à la rythmique dense et bondissante. **Samedi 15 mars à 21 h.**

● **Match d'impro. -** La Ligue d'Improvisation Lannionnaise (**Lilann**) propose un match d'impro **mercredi 19 mars à 21 h.**

Sylvie et Les Garçons, le 8 mars

● **Summer of Maria, Glassberries, Wankin, Noodles. - Vendredi 21 mars à 21 h.**

● **L'association Pérégrine invite C. Dufour (auteure de science fiction). -** Après **Pierre Bordage**, **Alain Damasio**, **Gérard Klein** et **Andreas Eschbach**, l'association Pérégrine vous invite à rencontrer une grande plume féminine de la littérature fantastique : **Catherine Dufour**. Elle est l'auteure remarquée de nombreuses nouvelles et d'une trilogie de fantasy digne de **Terry Pratchett**. Son roman d'anticipation **« Le Goût de l'immortalité »** a été récompensé par une multitude de prix littéraires, dont le prestigieux Grand Prix de l'Imaginaire 2007. Contact et infos sur **www.peregrine.asso.fr**
Vendredi 28 mars à 20 h 45.

● **Aña. - Aña** (prononcé Ania) a sorti un 2e album **« Que le temps passe »** défrichant de nouveaux horizons sonores. Les deux membres du groupe au caractère réservé, présentent une musique d'une beauté froide, ambiguë et déroutante, fluctuant toujours entre douceur et brutalité, sensualité et énergie survoltée. **Aña** assume le choix d'être deux sur scène et chacun d'endosser plusieurs rôles : batterie, basse, guitare, clavier, sampler et voix se succèdent et se mélangent en un tourbillon hypnotique. Se débarrassant du superflu, ne gardant que l'essentiel, ils délivrent un trip hop rock torturé inclassable, un « trip wave » minimaliste...
www.thefrenchtouch.org
Samedi 29 mars à 21 h. ●

> Le Pixie, café-concert-expo-accès internet, Porche du 73e Territorial. 22300 Lannion. Ouvert du mardi au samedi de 18 h à 23 h. Les soirs de concert de 18 h à 1 h.
Tel : 02.96.37. 65.32.
Fax : 02.96.37.02.06.
Mail : lepixie22@yahoo.fr

Aña, le samedi 29 mars à 21 h…

Carré Magique

> Les instits en piste !

Manipulations du foulard, jonglerie, pyramide humaine… Les instits en piste !

Outre les représentations circassiennes, et les spectacles en tout genre, le Carré Magique s'investit dans de nombreux autres projets culturels et artistiques qui constituent un pôle d'activité à part entière. Des actions ponctuelles, à la fois éducatives et artistiques, qui sont menées avec les partenaires éducatifs, sociaux, les relais, et les opérateurs culturels sur le territoire qu'on retrouve sous des formes très diverses : rencontres entre musiciens jordaniens et bretons lors de la création d'**« Al Wasan »**, ateliers d'écriture et composition de chanson avec des enfants et des personnes âgées de Trédrez-Locquémeau lors des représentations d'André Borbé « **Le secret des brumes »**, stage d'improvisation par Jeanne Mordj, merveilleuse interprète de **« Eloge du poil »**... à gratter ! , découverte des aspects de la musique à cordes, stage de fil, séminaire sur les arts du cirque, rencontres musicales au lycée Félix-Le-Dantec ou encore ce **« Cirque à l'école »** qui mobilise durant une bonne partie de l'année enseignants et élèves du cycle 3 (CE2/ CM1/ CM2) et des collèges (6e et 5e). **« La phase 1 de ce projet, mis en place dès septembre dernier, consiste à la formation des enseignants des écoles primaires publiques de Lannion-Paimpol et Guingamp »** explique Jean-Luc Alasseur, conseiller pédagogique en EPS, relais arts du cirque avec le Carré Magique, qui, en compagnie de Leï la Menou, intervenante en arts du cirque, forme, durant trois jours, une quinzaine d'enseignants aux joies du cirque : jonglerie, manipulation du foulard, acrobatie, pyramide humaine, clowneries en tout genre, etc... Le b.a.-ba pour qu'à leur tour, ils puissent les transmettre à leurs petits chérubins (12 classes dont 6 de primaire et 6 des collèges de Perros et de Bégard) qui iront tous voir le 23 mai prochain, sous chapiteau au CTS de Pleumeur-Bodou, le cirque du Grande Céleste dans **« Drôle de monde »** avant de monter à leur tour sur la grande scène du Carré Magique le 12 juin pour nous montrer leur savoir-faire... **« Ce dispositif à long terme qui dure de janvier à juin permet aux élèves de découvrir tous les aspects du cirque dont la mise en scène. On ne veut pas réduire le cirque à des choses techniques mais le présenter comme un art à part entière, une discipline artistique, un jeu d'écriture... On veut raccrocher l'artistique à l'aspect technique. Le but est de donner tout d'abord aux enseignants les outils pour qu'ils puissent travailler avec leurs élèves. Un autre stage aura lieu les 6 et 7 mars pour les enseignants des collèges qui iront voir « Rain/ Bow » le nouveau spectacle de Jérôme Thomas le 6 mars... Notre but est bien sûr d'étendre ce projet sur le département en trouvant de nouveaux partenaires...»** souligne, in fine, Jean-Luc Alasseur, qui nous offre avec ses confrères et ses consœurs une bien belle photo de famille en forme de pyramide humaine. Chapeaux, les artistes ! ●

École supérieure
de commerce de Brest
mettez le cap sur l'entreprise
Entrée dès le Bac :
programme Bachelor en Management, en 3 ans
Diplôme visé par l'État et labellisé
« Bachelor professionnel »
Entrée à Bac+2 ou 3 et concours :
programme ESC Grande École (Sup' de Co),
diplôme de niveau M
JOURNÉE PORTES OUVERTES
le samedi 15 mars, 9 h - 17 h
2, avenue de Provence - Brest - Bus directs : 5 et 6
Journée gratuite
de préparation
au Concours PASSERELLE
le samedi 15 mars
en savoir plus :
Françoise Le Goff - 02 98 34 44 87
communication@esc-bretagne-brest.com
www.esc-bretagne-brest.com

> « Deus'ta ! » : chèques vacances

Voilà 1 an et 1/2 que **« Deus'ta ! »** service d'animation à l'année sillonne les routes du Trégor Goëlo afin de mettre en place des animations qui valorisent des gens passionnés qui vivent et travaillent sur le territoire. Dans un souci d'ouverture et d'accessibilité, **« Deus'ta ! »** vient d'adhérer au dispositif **« Chèques Vacances »**. Les personnes qui souhaitent participer aux animations peuvent désormais utiliser leurs chèques vacances ! N'hésitez pas à vous renseigner sur les dates des prochaines animations, il y en aura pour tout le monde !
Renseignements : « Deus'ta ! » 10, rue Noël Donval - 22300 Lannion. 09.53.05.65.32 / 06.42. 26.43.97. deusta22@yahoo.fr

> Grand Déball'Art à Cavan !

« Deus'ta ! » organise un salon off au Salon des Arts de Cavan. Le service d'animation invite donc les habitants du Trégor–Goëlo à présenter leurs chefs d'œuvre lors du Grand Déball'art, le dernier week-end du Salon des arts de Cavan. Amateurs ou professionnels, pratiquant la peinture, la sculpture, la photographie ou toutes autres formes d'arts plastiques à l'exception des loisirs créatifs et de l'artisanat, sont les bienvenus au Grand Déball'art les 3 et 4 mai à Cavan ! Ce moment privilégié permettra d'exposer le travail de chacun dans un cadre accueillant et officiel. Rencontres et échanges auront lieu autour des différentes pratiques artistiques. Sur le principe des puces, il sera possible de déballer les œuvres d'art au grand public. Participation demandée : 6 € / mètre linéaire.
Renseignements et inscriptions à « Deus'ta ! », 10, rue Noël Donval – 22300 Lannion 09.53.05.65.32 / 06.42.26.43.97 / deusta22@yahoo.fr

> Fest-deiz à Beg Léguer

Un fest-deiz organisé par l'association **« Bord An Aod Lannuon »** aura lieu au centre aéré de Beg Léguer le dimanche 30 mars à 15 h. A l'affiche : **Christiane et Jean Yves** ; **Tec'hadenn** ; **Da Bep Tu** ; **Kanerien 'S' Lannuon** ; **Jackez**. Participation : 2 € (une consommation incluse), gratuit -12 ans.

> Diseurs de Mots

Une heure de contes pour petits et grands, une fois par mois le samedi de 18 h à 19 h .

> Ecole de Musique du Trégor

Au programme du mois de mars : des heures musicales, des concerts, un stage de danse traditionnelle et un bal de contredanses...
Vendredi 14 mars à 18 h 30 : heures musicales à l'auditorium de l'EMT ; samedi 15 mars à 20 h 30, concert de l'Ensemble vocal et Maîtrise de l'EMT à la chapelle Sainte-Anne ; dimanche 16 mars à 17 h, concert de l'Ensemble vocal et Maîtrise de l'EMT à la chapelle Sainte-Tunvel, Botlezan, à Bégard ; vendredi 21 mars à 18 h 30, heures musicales à Perros-Guirrec ; vendredi 28 mars à 18 h 30, heures musicales à l'auditorium de l'EMT ; samedi 22, de 10 h à 12 h, et dimanche 29, de 14 h à 17 h, stage de danse traditionnelle (contredanses, intervenante : Naï k Raviart) dans la salle de l'ancienne bibliothèque des Ursulines ; dimanche 30 mars, bal de contredanses, de 15 h à 18 h, salle de Ploulec'h. ●

LANNION >> Semaine de la Femme

Conférence ▷ ▶ Expositions ▷ ▶ Conférence ▷

Vies de **femmes**

Du **6** au **13** mars **2008**

Conférence

Jeudi 6 mars 2008 à 20h30 / Entrée libre

Conférence « Comment devient-on fille ou garçon ? »
Présentée par la psychologue Gaïd Le MANER IDRISS
(Salle de conférence Centre Jean Savidan)

Les femmes exposent et s'exposent

Samedi 8 et dimanche 9 mars 2008 / Entrée libre

Exposition « Variation sur l'Art et la Matière »
(Chapelle des Ursulines de 14h à 19h)

Exposition « Femmes au travail en Bretagne et en Côtes d'Armor »
(Hall des Ursulines)

Exposition « Femmes qui oeuvrent pour l'avenir »
(Hall des Ursulines)

Du samedi 8 au jeudi 13 mars 2008 / Entrée libre

Exposition photographique « Travail au féminin »
(Salle de l'ancienne bibliothèque de 14h à 18h)

Partenaires :
Ce programme vous est proposé par le Centre Communal d'Action Sociale de la ville de Lannion, le Centre d'Information des Droits des Femmes (CIDF), le club Soroptimist, le Point Information Jeunesse de la ville de Lannion et les clubs photos Objectif Image Trégor et Déclic' Armor.

à Lannion on trouve toutes les Bretagnes
e Lannuon, emañ holl doareoù Breizh

VILLE DE LANNION KER LANNUON